

COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE 2007

*Les états financiers pour l'exercice clos en 2005
et le rapport des commissaires aux comptes y afférent, sont incorporés par référence*

COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE 2007

Les états financiers pour l'exercice clos en 2005 et le rapport des commissaires aux comptes y afférent, sont incorporés par référence.

BILAN CONSOLIDÉ

ACTIF

<i>En millions d'euros</i>	Notes	31.12.2007	31.12.2006
Actifs non courants			
Goodwill	5a	857	763
Autres immobilisations incorporelles	5b	63	65
Immobilisations corporelles	6	666	684
Participations dans les entreprises associées	7	3	3
Actifs financiers non courants	8	91	104
Actifs d'impôts différés	19	13	14
Autres actifs non courants	10	33	19
SOUS-TOTAL ACTIFS NON COURANTS		1 726	1 652
Actifs courants			
Stocks et en-cours	9	646	538
Clients et comptes rattachés	10	1 024	809
Autres débiteurs	10	202	144
Actifs financiers courants	8	61	199
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11	199	255
SOUS-TOTAL ACTIFS COURANTS		2 132	1 945
Actifs destinés à être cédés	4c	4	109
TOTAL ACTIF		3 862	3 706

PASSIF

<i>En millions d'euros</i>	Notes	31.12.2007	31.12.2006
Capitaux propres			
Capital social		74	74
Réserves liées au capital		95	89
Réserves de conversion		(64)	23
Report à nouveau et autres réserves consolidées		1 030	89
Résultat consolidé de la période - part du groupe		142	958
CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)	12	1 277	1 233
Intérêts minoritaires	14	10	11
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		1 287	1 244
Passifs non courants			
Provisions	15,16	221	275
Emprunts et dettes financières	17	847	413
Passifs d'impôts différés	19	51	51
Autres passifs non courants	20	9	6
SOUS-TOTAL PASSIFS NON COURANTS		1 128	745
Passifs courants			
Provisions	15,16	93	287
Emprunts et dettes financières	17	168	274
Fournisseurs et comptes rattachés	20	785	717
Autres créditeurs	20	401	407
SOUS-TOTAL PASSIFS COURANTS		1 447	1 685
Passifs associés aux actifs destinés à être cédés	4c		32
TOTAL PASSIF		3 862	3 706

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

<i>En millions d'euros</i>	Notes	2007	2006
Chiffre d'affaires	3,29	4 290	3 979
Autres produits de l'activité	21	37	44
Achats consommés et variation des stocks		(2 873)	(2 622)
Charges de personnel	22	(696)	(671)
Charges externes		(512)	(499)
Impôts et taxes		(30)	(37)
Dotation aux amortissements		(92)	(102)
Dotation aux provisions		19	24
Autres charges de l'activité		(30)	(23)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		113	93
Autres produits et charges opérationnels	24	(39)	(66)
Résultat opérationnel		74	27
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		3	15
Coût de l'endettement financier brut		(10)	(42)
Autres produits et charges financiers		10	45
Résultat financier	25	3	18
(Charge)/Produit d'impôts	27	(44)	(40)
Résultat net des sociétés intégrées		33	5
Quote-part du résultat net des entreprises associées	7	-	1
Résultat net des activités poursuivies		33	6
Résultat net des activités abandonnées	4b	108	952
Résultat net total		141	958
RESULTAT NET - PART DU GROUPE		142	958
Résultat net – Intérêts minoritaires		(1)	
Résultat net par action			
- Nombre d'actions moyen pondéré en circulation		49 321 425	104 145 825
- Nombre d'actions retenues après dilution		49 414 340	104 311 410
Résultat net par action	13		
- Résultat des activités poursuivies		0,70	0,05
- Résultat des activités abandonnées		2,18	9,15
- Résultat de l'ensemble consolidé	-	2,88	9,20
Résultat dilué net par action	13		
- Résultat des activités poursuivies		0,70	0,05
- Résultat des activités abandonnées		2,18	9,13
- Résultat de l'ensemble consolidé	-	2,88	9,18

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

ETAT CONSOLIDÉ DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS

<i>En millions d'euros</i>	2007	2006
Ajustements bruts		
Gains et pertes actuariels liés aux retraites des filiales	21	4
Paiements fondés sur des actions	2	
Actifs financiers disponibles à la vente	(3)	(20)
Instruments dérivés de taux – Comptabilité de couverture	(1)	2
Impact fiscal de ces ajustements		
Gains et pertes actuariels liés aux retraites des filiales	(4)	
Actifs financiers disponibles à la vente		7
Ecarts de conversion de la période	(88)	(10)
Charges nettes enregistrées directement dans les capitaux propres	(75)	(17)
Résultat net de l'exercice au compte de résultat	141	958
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS	116	941
Dont :		
- Part du groupe	68	941
- Part des minoritaires	(2)	

Cf annexe 12a - Variation des capitaux propres consolidés.
Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

En millions d'euros	Notes	2007	2006
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Résultat net total		141	958
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
+/- Dotations nettes aux amortissements et provisions (à l'exclusion de celles liées à l'actif circulant)	28	(41)	152
+/- Plus ou moins values de cession	28	(160)	(970)
+/- Autres produits et charges calculés		(1)	(2)
+/- Charges et produits d'impôts (y compris impôts différés)		44	41
- Quote-part dans le résultat des entreprises associées			(1)
- Quote-part dans le résultat des entreprises associées destinées à être cédées			(62)
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées		(17)	116
- Dividendes reçus des sociétés hors groupe		(6)	(3)
- Impôts versés		(42)	(7)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		(73)	26
+/- Variation des prêts et dépôts de garantie	28	104	15
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS OPERATIONNELLES		(34)	147
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
- Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(101)	(131)
+ Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		70	107
- Acquisitions d'actifs financiers	28	(4)	(1)
+ Cessions d'actifs financiers	28	13	187
+/- Incidence de variation de périmètre	28	(40)	(18)
+/- Incidence des activités destinées à être cédées	28	172	29
' +/- Autres flux liés aux opérations d'investissement		(38)	19
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		72	192
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		(29)	(350)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées			
Dividendes reçus des entreprises associées et des sociétés hors groupe		6	3
Dividendes reçus des entreprises associées destinées à être cédées			37
Augmentation (ou réduction) de capital en numéraire			
Augmentation (ou réduction) de capital - Intérêts minoritaires			8
+ Versements reçus lors de l'exercice des stock-options		6	13
+/- Rachats et reventes des actions propres		(2)	
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts		232	25
- Remboursements d'emprunts		(337)	(389)
+/- Mouvements des valeurs mobilières de placements à plus de 3 mois		49	128
- Intérêts financiers net versés		(4)	(1)
' +/- Autres flux liés aux opérations de financement		(7)	
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		(86)	(526)
Incidence des variations de cours des devises		(10)	(6)
VARIATION TRÉSORERIE		(58)	(193)
Trésorerie à l'ouverture		207	400
Trésorerie à la clôture		149	207
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE		(58)	(193)
Analyse de la trésorerie à la clôture			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11	199	255
Concours bancaires courants et soldes bancaires créditeurs	17	(50)	(48)
TRÉSORERIE A LA CLÔTURE		149	207

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

NOTE 1 – FAITS MARQUANTS

- **Commission Européenne (DG IV)**

Rappel des faits :

- En décembre 2001, la Commission Européenne avait infligé à Arjo Wiggins Appleton Ltd une amende relative à une présumée entente dans le domaine des papiers autocopiants en Europe entre 1992 et 1995, d'un montant de 184,3 millions d'euros qui avait été intégralement provisionnée dans les comptes de l'exercice 2001.

Au cours du premier semestre 2002, la société avait déposé un recours en annulation de cette décision jugée disproportionnée par rapport aux faits reprochés. Ce recours n'étant pas suspensif du versement de l'amende, la société avait décidé, conformément à la réglementation en vigueur de s'acquitter de cette obligation d'une part, en effectuant le versement d'un dépôt de 92 millions d'euros et d'autre part, en remettant une caution bancaire de 92 millions d'euros.

- *Jugement du 26 avril 2007*

Le Tribunal de première instance des Communautés Européennes a rendu public le 26 avril 2007 un arrêt octroyant une réduction d'amende de 42,5 millions d'euros, ramenant celle-ci de 184,3 millions d'euros à 141,8 millions d'euros.

Arjo Wiggins Appleton Ltd et la Commission Européenne n'ont pas déposé de pourvoi à l'encontre de ce jugement auprès de la Cour de Justice des Communautés Européennes. En conséquence, le groupe, qui avait provisionné l'intégralité de l'amende et les intérêts correspondants, a comptabilisé dans les comptes au 30 juin 2007 une reprise de provision de 52,1 millions d'euros, soit 42,5 millions d'euros de principal et 9,6 millions d'euros d'intérêts. Compte tenu du dépôt de 92 millions d'euros versé en 2002, Arjo Wiggins Appleton Ltd a payé le solde de l'amende (nominal + intérêts) soit 62,3 millions d'euros en septembre 2007.

- **Permal**

- *Cession de la deuxième tranche de titres Permal Group Ltd, soit 5,36 % :*

Conformément aux accords signés en juin 2005, le groupe Sequana Capital a cédé à Legg Mason 5,36 % de Permal Group Ltd en décembre 2007 pour un montant de 78,6 millions de dollars (53,7 millions d'euros) payés intégralement en numéraire. En 2005, l'intégralité du groupe Permal Ltd avait été entièrement déconsolidée. La partie non cédée (6,36 %) avait été comptabilisée en « créance long terme » et classée en « actifs financiers non courants ».

La cession de la deuxième tranche de 5,36 % a été imputée sur la créance à hauteur de 53,6 millions de dollars, soit 36,4 millions d'euros (montant minimum initialement comptabilisé en 2005). Le surplus de 25 millions de dollars, soit 17,3 millions d'euros a été comptabilisé en résultat des « activités abandonnées ».

La créance sur la cession de 1 % du capital restant à échéance novembre 2009 est comptabilisée en « actifs financiers non courants » pour un montant minimum de 10 millions de dollars représentant le prix de cession minimum à obtenir. Ce montant a été actualisé au taux de 5,15 %.

- *Complément de prix sur la première tranche cédée en 2005 :*

Conformément aux accords de 2005, le groupe Sequana Capital a perçu un complément de prix sur la première tranche des titres Permal Group Ltd cédés à Legg Mason (70,5 %) en 2005. Ce complément de 114,6 millions de dollars, déterminé en fonction des performances de Permal Group Ltd, a été comptabilisé en résultat des "activités abandonnées" sur 2007. Ce montant a été payé en partie en numéraire pour 85,9 millions de dollars (62,7 millions d'euros) encaissés en novembre 2007 et, en partie par remise de titres Legg Mason pour 28,6 millions de dollars (20,9 millions d'euros) représentant 345 234 titres Legg Mason d'une valeur unitaire de 82,96 dollars.

Ces titres qualifiés de « disponibles à la vente » ont été au 31 décembre 2007 évalués à la juste valeur au cours unitaire du 31 décembre 2007, soit 73,15 dollars dégageant une moins-value de 3,7 millions d'euros comptabilisée en résultat.

En 2009, le groupe Sequana Capital pourra percevoir un autre complément de prix sur la cession de la deuxième tranche d'un montant maximum de 30 millions de dollars. Compte tenu de son caractère aléatoire, ce complément n'a pas été comptabilisé en 2007.

- **Titres SGS**

- Le 15 février 2007, Sequana Capital a cédé les 4 051 titres SGS qu'elle avait conservé par l'intermédiaire de la BNP Paribas. Cette cession a été réalisée au cours de 1 452,5 CHF par action SGS au taux CHF/EUR de 1,6219 ce qui permet à Sequana Capital de dégager une plus-value de 2,3 millions d'euros comptabilisée en résultat financier.

- **Fox River**

- Au cours de l'exercice, AWA Ltd a perçu 47 millions d'euros (65 millions de dollars) d'indemnisation de la part des assureurs (cf note 15b).

- **Modification de l'actionnariat de Sequana Capital**

Cession début juillet par le groupe IFIL de 21,9 % du capital de Sequana Capital à la société DLMD.

Antalis

- *Acquisitions :*

Fin octobre 2007 de 100 % du capital de Map Merchant Holdings BV. Cette opération, dont la transaction porte sur un montant de 382 millions d'euros (représentant notamment 47 millions d'euros de valeur de titres acquis et 293 millions d'euros de dettes nettes assumées des filiales de Map Merchant Holdings BV) et compte tenu des frais d'acquisition de 6 millions d'euros, dégagé un goodwill provisoire de 111 millions d'euros (cf. note 4a). Celui-ci sera finalisé après les négociations en cours avec M. Real sur le prix définitif de l'acquisition.

En mai d'une part, de la société Axelium au prix de 22 millions d'euros et, d'autre part, de la société Paxor au prix de 11 millions d'euros. Ces deux acquisitions dégagent respectivement un goodwill de 9 et 6 millions d'euros.

- *Cessions :*

Poursuite du programme de cession de portefeuille d'entrepôts engagée en 2006 dans le cadre d'une opération de vente avec location simple. Le résultat de cession de l'exercice 2007 s'élève à 14 millions d'euros avant impôt.

Coûts des restructurations représentant 17 millions d'euros dont 7 concernant les sociétés de l'ex-groupe MAP.

- **Arjowiggins**

- *Goodwill résultant de l'OPA AWA Ltd en 2000*

Le résultat du test annuel de perte de valeur, tel que défini dans la note B6 – Goodwill, indique que la valeur d'utilité d'Arjowiggins correspondant à la valeur d'entreprise diminuée de l'endettement financier net est inférieur à la valeur nette consolidée (hors endettement net). En conséquence, le groupe a constaté une perte de valeur de 50 millions d'euros sur la part du goodwill provenant de l'OPA Arjo Wiggins Appleton et allouée à Arjowiggins (opération réalisée en 2000).

- *Restructurations*

Outre les provisions pour restructurations nettes des reprises de 10 millions d'euros, notamment liées aux restructurations au Royaume Uni, Arjowiggins a comptabilisé des pertes de valeurs des actifs immobilisés sur la base du résultat des tests de pertes de valeurs de ses actifs.

Le montant total de ces provisions et dépréciations d'actifs nettes des reprises est de 90 millions d'euros dont 74 millions d'euros sur l'activité papiers couchés.

- *Cession de l'activité Canson*

Cession de l'activité mondiale de distribution et transformation de Canson à l'exception du Canada et de la fabrication de papier. Cette opération réalisée fin mars 2007 a dégagé, au niveau du groupe Sequana Capital, une plus-value nette de 5 millions d'euros. Concernant les Etats-Unis, un accord de location gérance avec option d'achat (exécutable à partir de 2008) a été signé avec le groupe Hamelin en mai 2007. Cette opération se traduit dans les comptes consolidés par une déconsolidation sans cession.

- *Cession d'actifs corporels non stratégiques*

Principalement au Royaume-Uni pour 26 millions d'euros comptabilisés en « autres charges et produits opérationnels ».

- *Acquisition de Dalum Papir A/S*

Acquisition en août de 100 % du capital du producteur danois de papiers couchés haut de gamme recyclés, Dalum Papir A/S. Cette opération, d'un montant de 41 millions d'euros a dégagé un goodwill de 21 millions d'euros. Par ailleurs, en fonction des synergies qui seront réalisées, un complément de prix à deux ans pourra être payé par Arjowiggins. Celui-ci, compte tenu de son caractère aléatoire, n'a pas été comptabilisé en 2007. La société est consolidée par intégration globale à compter du 1^{er} juillet 2007.

- **Image Paper Asia**

- Création fin septembre de la joint-venture entre Antalis et Arjowiggins, chacune des deux activités détenant 50 % du capital d'Image Paper Asia. Cette société est consolidée par intégration proportionnelle à compter du 1^{er} octobre 2007 chez Antalis et Arjowiggins (50/50). S'agissant d'une joint-venture entre deux sociétés détenues à 100 % par Sequana Capital, cette opération est totalement neutralisée au niveau des comptes consolidés du groupe Sequana Capital.

NOTE 2 – REGLES ET METHODES COMPTABLES

A - Généralités

Sequana Capital, holding du groupe, est une société anonyme française dont le siège social est basé à Paris, elle est cotée à NYSE Euronext Paris.

Le groupe Sequana Capital (« le groupe ») a pour activités principales :

- La fabrication de papier pour la création, la communication, l'image et la sécurité ainsi que les papiers autocopiants avec Arjowiggins, détenue à 100 %,
- La distribution professionnelle de supports de communication avec Antalis, détenue à 100 %.

En dehors de ces deux activités, le groupe est également présent dans le négoce de vins de Bourgogne à travers Antonin Rodet, filiale détenue à 100 %.

Les états financiers consolidés du groupe ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté par l'Union Européenne et publiés par l'IASB (International Accounting Standard Board). Ce référentiel est disponible sur le site internet de la commission européenne à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm.

Les états financiers consolidés sont présentés en euros arrondis au million le plus proche sauf indication contraire et ont été arrêtés par le conseil d'administration du 19 mars 2008.

A1 - Normes et interprétations applicables au 1er Janvier 2007

Certaines normes, interprétations ou des amendements de normes existantes sont entrés en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2007 dans le référentiel IFRS :

- IFRS 7 – Norme « Instruments financiers : informations à fournir »,
- IFRIC 9 – Interprétation « Réexamen des dérivés incorporés »,
- IFRIC 10 – Interprétation « Information financière intermédiaire et dépréciation »,
- IAS 1 – Amendement de la norme sur « les informations à fournir sur le capital ».

Le groupe estime ne pas être concerné par les évolutions suivantes des normes IFRS :

- IFRIC 7 – Interprétation « Application de l'approche du retraitement dans le cadre d'IAS 29 – Informations financières dans les économies hyper-inflationnistes ».
- IFRIC 8 – Interprétation « Champ d'application de la norme IFRS 2 ».

A l'exception de IFRS 7, dont l'impact pour le groupe porte essentiellement sur des informations à fournir concernant l'analyse de la sensibilité aux risques de marché, les autres normes, interprétations ou amendements de normes n'ont pas d'incidences significatives sur les comptes consolidés du groupe.

A2 - Normes et interprétations déjà publiées au 31 décembre 2007

La norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels » est applicable à compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2009 et remplacera la norme IAS 14 « Information sectorielle ».

Elle requiert de fournir une information sectorielle fondée sur les données internes de gestion utilisées par la direction pour mesurer la performance de chaque secteur et leur allouer des ressources, que ces données soient ou non conformes aux normes IFRS. Dans la mesure où l'information sectorielle actuelle reflète le reporting interne du groupe, l'application de cette nouvelle norme n'aura pas d'incidence significative sur les états financiers consolidés.

Le groupe estime que les autres normes, interprétations et amendements aux normes déjà adoptés par l'Union Européenne mais non encore applicables à l'exercice clos le 31 décembre 2007, seront sans incidences significatives sur les états financiers consolidés.

B - Méthodes de consolidation et d'évaluation

B1 - Principes de consolidation

Le groupe Sequana Capital est consolidé par la méthode de la mise en équivalence dans les comptes consolidés du groupe italien IFIL et de la société DLMD.

Les filiales sont les sociétés dans lesquelles Sequana Capital a le contrôle exclusif ou majoritaire, directement ou indirectement. Elles sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale avec constatation des droits des actionnaires minoritaires. Le contrôle est présumé lorsque le groupe détient plus de 50 % des droits de vote, ou exerce de fait la direction opérationnelle et financière d'une entreprise.

Les entreprises associées sont les sociétés dans lesquelles Sequana Capital exerce une influence notable. Elles sont initialement comptabilisées à leur coût d'acquisition puis selon la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque plus de 20 % des droits de vote sont détenus et dépend du pouvoir de décision détenu.

Les filiales sont consolidées à compter de la date de transfert du contrôle au groupe, et déconsolidées à la date où le groupe n'exerce plus de contrôle. Les résultats des sociétés acquises en cours d'exercice sont retenus dans le compte de résultat consolidé pour la période postérieure à la date de transfert du contrôle au groupe.

Les titres de sociétés non significatives ou dans lesquelles le groupe n'exerce pas d'influence notable sont classés soit en tant qu' « actifs financiers en juste valeur par résultat », soit en tant qu' « actifs financiers disponibles à la vente » et sont comptabilisés à la juste valeur.

Une activité abandonnée est une composante dont l'entité s'est séparée ou qui est classée comme détenue en vue de la vente, et :

- qui représente une ligne d'activité ou des activités situées dans une zone géographique principale et distincte, ou,
- fait partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'une ligne d'activité ou des activités situées dans une zone géographique principale et distincte, ou,
- est une filiale acquise exclusivement en vue de la vente.

Dans le cadre de la cession d'une activité répondant à la définition « d'activité abandonnée », le résultat de cette activité est présenté séparément au compte de résultat et correspond à la somme du résultat antérieur à la date de cession après impôt des activités cédées, du résultat de la cession net d'impôts et des coûts annexes et, éventuellement, des pertes de valeur liées aux évaluations à leur juste valeur.

B2 - Date de clôture des comptes

Les comptes consolidés sont arrêtés au 31 décembre, sur la base des comptes individuels arrêtés à la même date et retraités pour être en conformité avec les principes comptables retenus par le groupe.

B3 - Estimations et évaluations

Lors de la préparation et de la présentation des états financiers, la direction du groupe ainsi que l'ensemble du management sont amenés à exercer fréquemment leur jugement afin d'évaluer ou d'estimer certains éléments des états financiers, ce qui inclut des probabilités concernant la réalisation d'évènements futurs.

Pour limiter les incertitudes, ces évaluations ou estimations sont revues à chaque clôture et confrontées aux réalisations et retours d'expérience afin de procéder à des ajustements d'hypothèses si nécessaire. Les effets des modifications sont immédiatement comptabilisés.

Ces estimations concernent plus particulièrement les points suivants :

- les tests de perte de valeur des goodwills (§ notes 2B6 et 5a),
- les tests de perte de valeur des immobilisations corporelles (§ note 6),
- les provisions retraite et engagements assimilés (§notes 2B17 et 16),
- les provisions (§ notes 2B18 et 15b).

B4 - Comptes réciproques

Les soldes et les transactions intra-groupe ainsi que les profits latents résultant de transactions intra-groupe sont éliminés dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés. Les pertes latentes résultant de transactions intra-groupe ne sont éliminées que dans la mesure où il n'existe pas d'indication d'une perte de valeur.

Les profits latents résultant de transactions avec des entreprises associées sont éliminés au prorata de l'intérêt du groupe dans ces entreprises et enregistrés en déduction de l'investissement. Les pertes latentes ne sont éliminées au prorata de l'intérêt du groupe que dans la mesure où il n'existe pas d'indication d'une perte de valeur.

B5 -Conversion des opérations et des états financiers libellés en devises

*** Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation**

Les états financiers consolidés sont présentés en euros, monnaie fonctionnelle et de présentation du groupe.

*** Comptabilisation initiale des transactions**

Pour chaque société du groupe, les transactions réalisées qui sont libellées dans une monnaie autre que sa monnaie fonctionnelle sont converties au taux en vigueur à la date de chacune des transactions.

*** Présentation à la date de chaque clôture**

Les créances et dettes en devises correspondantes sont converties au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de change résultant de ces opérations sont enregistrées en compte de résultat, sauf lorsqu'ils sont imputés directement en capitaux propres, soit au titre de couverture éligible de flux de trésorerie, soit au titre de la couverture d'un investissement net dans une entité étrangère.

*** Conversion dans la monnaie de présentation**

Pour toutes les sociétés étrangères dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation et à l'exception de celles relevant d'une économie hyper-inflationniste, les états financiers sont convertis en euros de la manière suivante, pour l'exercice en cours et le(s) exercice(s) comparatif(s) :

- . les postes du bilan, à l'exception de la situation nette qui est conservée à sa valeur historique : au cours en vigueur à la date de clôture du(des) bilan(s) présenté(s),
- . les postes du compte de résultat et ceux du tableau des flux de trésorerie : au cours moyen de(s)exercice(s) présenté(s),
- . l'écart de conversion est enregistré en capitaux propres pour la part du groupe et les intérêts minoritaires,
- . tout écart d'acquisition provenant de l'acquisition d'une activité à l'étranger postérieure au 1er janvier 2004 et tout ajustement à la juste valeur de la valeur comptable des actifs et passifs provenant de l'acquisition de cette activité à l'étranger sont libellés dans la monnaie fonctionnelle de l'activité à l'étranger et convertis au cours de clôture. Les écarts de conversion antérieurs au 1^{er} janvier 2004 ont été transférés en « réserves consolidées » lors de la première adoption des IFRS en 2004.

Lorsqu'une activité étrangère est cédée, les différences de conversion initialement reconnues en capitaux propres sont comptabilisées au compte de résultat dans les pertes et profits de cession.

B6 -Goodwill

La méthode de l'acquisition est utilisée pour tout regroupement d'entreprises réalisé par le groupe.

A la date d'acquisition, le goodwill est évalué initialement à son coût, soit l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables comptabilisés. Cette valorisation est réalisée dans un délai de 12 mois suivant l'acquisition.

Le goodwill est inscrit à l'actif. Le goodwill négatif est directement enregistré en résultat de l'exercice. Le goodwill concernant des entreprises comptabilisées par la méthode de la mise en équivalence est classé dans le poste du bilan "Participations dans les entreprises associées".

Après la comptabilisation initiale, le goodwill n'est pas amorti mais soumis à un test de perte de valeur : il est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur. Un test de perte de valeur est effectué une fois par an au minimum, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'il existe un risque de perte de valeur. Pour réaliser le test, le goodwill est réparti par Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) ou groupes d'U.G.T représentant le niveau opérationnel auquel le groupe opère le suivi du taux de retour sur investissement.

En cas d'identification de perte de valeur, la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient fait l'objet d'une estimation selon une méthode multi-critères.

Une perte de valeur du goodwill est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées en charges dans le compte de résultat. Une perte de valeur comptabilisée pour un goodwill ne peut être reprise.

Lors de la première adoption des principes IFRS, le groupe a choisi de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2004, selon les dispositions prévues par la norme IFRS 3.

B7 - Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, le cas échéant.

Les autres immobilisations incorporelles sont essentiellement composées de logiciels, qu'ils soient acquis ou développés en interne : ils ne sont immobilisés que lorsqu'il est certain que des avantages futurs bénéficieront au groupe suite à leur utilisation. Elles doivent être identifiables et contrôlées par le groupe et leur coût doit être évalué de façon fiable.

La majorité des frais de recherche et de développement réalisés par le groupe ne répondent pas aux critères d'immobilisations de la norme IAS 38 et sont donc comptabilisés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Toutefois, ils sont immobilisés s'ils répondent aux critères définis par l'IAS 38.

Les autres immobilisations incorporelles du groupe ont une durée d'utilité déterminée : elles sont donc amortissables, dès que l'actif est prêt à être mis en service, selon la méthode linéaire en fonction des durées d'utilité estimées suivantes :

- logiciels de 3 à 8 ans
- brevets 5 ans au maximum

Le mode d'amortissement et les durées d'utilité sont révisés au minimum à la clôture de chaque exercice.

Pour les autres immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, la valeur recouvrable de ces immobilisations fait l'objet au minimum d'une estimation systématique annuelle réalisée à la même période de chaque exercice, et plusieurs fois au cours d'un exercice en cas d'évolution défavorable de certains indicateurs. Lorsque le montant recouvrable est inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée. Cette perte de valeur pourra être reprise ultérieurement.

Traitement comptable des droits d'émission de gaz à effet de serre : En l'absence de norme spécifique IFRS et d'interprétation IFRIC, le groupe a choisi d'appliquer le traitement comptable recommandé par l'avis n° 2004-C du 23 mars 2004 du comité d'urgence du CNC. Ce traitement est provisoire dans l'attente de clarifications par l'IASB et l'IFRIC :

- Comptabilisation initiale : les quotas d'émission attribués, évalués au prix du marché à la date d'attribution, sont comptabilisés en « Autres immobilisations incorporelles » en contrepartie d'un produit constaté d'avance comptabilisé au passif en « autres créditeurs ».
- Comptabilisation ultérieure : le produit constaté d'avance est repris au compte de résultat de manière linéaire sur la période de référence (en l'absence de saisonnalité des rejets). En contrepartie un passif correspondant à la quantité de quotas à restituer est comptabilisé et une charge représentative des émissions de gaz est constatée au compte de résultat. Ce passif est évalué à la valeur d'entrée des quotas attribués ou achetés et, le cas échéant, à la valeur de marché à hauteur de l'insuffisance du nombre de quotas détenus à la clôture sur le nombre de quotas à restituer.

- Restitutions des quotas relatifs aux émissions de la période : à la date effective de restitution, l'immobilisation incorporelle et son passif associé sont décomptabilisés.
- Cession de quotas : les gains ou pertes relatifs à la cession des quotas sont comptabilisés au compte de résultat en tant que « Autres produits et charges opérationnels ».
- Les quotas excédentaires maintenus à l'actif font l'objet d'un test de perte de valeur annuel et plus fréquemment en cas d'indices de perte de valeur.

B8 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, le cas échéant. Le coût d'acquisition inclut tous les coûts directement attribuables à son acquisition ou sa création, à son transfert jusqu'à son lieu d'exploitation, et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la direction.

Dans le cadre des options comptables offertes lors de la première adoption des IFRS en 2004, les terrains et constructions ont fait l'objet d'évaluations conduisant pour certains à une évaluation à la juste valeur plutôt qu'au coût amorti. De plus, les immobilisations totalement amorties mais encore en activité ont fait l'objet d'un recensement et d'une évaluation à la juste valeur au 1^{er} janvier 2004.

Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composantes significatives ayant des durées d'utilité différentes, ces dernières sont comptabilisées séparément.

Les dépenses relatives au remplacement ou au renouvellement d'une composante d'immobilisation corporelle sont comptabilisées comme un actif distinct, et l'actif remplacé est alors décomptabilisé. Les autres dépenses ultérieures relatives à une immobilisation corporelle ne sont comptabilisées à l'actif que lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à ces dépenses iront à l'entité et que le coût peut être évalué de façon fiable. Toutes les autres dépenses ultérieures sont comptabilisées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Les coûts d'entretien courant de l'immobilisation (coûts de main-d'œuvre et des consommables, et coûts de petites pièces) sont comptabilisés dans le résultat au moment où ils sont encourus.

Les coûts d'emprunts sont généralement comptabilisés par le groupe en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus car de par son activité, le groupe n'acquiert ou ne fabrique peu d'actifs qualifiés, exigeant une longue période de préparation avant leur mise en service.

Les réévaluations pratiquées conformément aux dispositions réglementaires locales des pays dans lesquels le groupe opère sont éliminées.

Les immobilisations corporelles sont amortissables, dès que l'actif est prêt à être mis en service, selon la méthode linéaire en fonction des durées d'utilité estimées suivantes :

- | | |
|--|----------------|
| • constructions | de 10 à 40 ans |
| • matériel et outillage industriel | de 5 à 20 ans |
| • autres immobilisations corporelles | de 3 à 25 ans |

Le mode d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont revus au minimum à chaque fin de période annuelle, et plus souvent s'il existe des indicateurs de pertes de valeur.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur recouvrable d'une immobilisation est inférieure à sa valeur nette comptable. Elle pourra être reprise ultérieurement, le cas échéant.

Les subventions publiques qui financent partiellement ou totalement le coût d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées au passif du bilan en tant que « produits différés » et reprises au compte de résultat de manière systématique sur la durée d'utilité des immobilisations concernées.

B9 - Actifs financiers

Comptabilisation initiale

Les achats et ventes d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction, date à laquelle Sequana Capital est engagé dans l'achat ou la vente d'actifs.

Un actif financier est sorti du bilan si les droits contractuels du groupe de recevoir des flux de trésorerie liés à l'actif ont expiré ou si le groupe a transféré l'actif financier à une autre partie sans en conserver le contrôle ou la quasi-totalité des risques et avantages.

Lors de la comptabilisation initiale, les actifs financiers sont inscrits au bilan à leur juste valeur augmentée des coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission de l'actif (sauf pour la catégorie des actifs financiers évalués à leur juste valeur et par le biais du compte de résultat, pour lesquels ces coûts de transaction sont comptabilisés en résultat).

Un actif financier est qualifié de courant lorsque l'échéance des flux de trésorerie attendus de l'instrument est inférieure à un an.

Comptabilisation ultérieure

A la date de comptabilisation initiale, le groupe Sequana Capital détermine, en fonction de la finalité de l'acquisition, la classification de l'actif financier dans l'une des quatre catégories comptables prévues par la norme IAS 39 « *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation* ». Cette classification détermine la méthode d'évaluation de l'actif financier aux clôtures ultérieures : coût amorti ou juste valeur.

Le coût amorti est le montant auquel l'actif financier a été comptabilisé initialement, diminué des remboursements en principal, et majoré ou diminué de l'amortissement cumulé calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre ce montant initial et le montant à l'échéance.

La juste valeur correspond, pour les instruments cotés sur un marché actif à un prix de marché. Pour les instruments qui ne sont pas cotés sur un marché actif, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation incluant la référence à des transactions récentes effectuées à des conditions normales ou des transactions sur des instruments en substance similaires, ou l'analyse des flux de trésorerie actualisés intégrant autant que faire se peut des hypothèses cohérentes avec celles observables sur les marchés. Toutefois, lorsqu'il est impossible d'estimer raisonnablement la juste valeur d'un instrument de capitaux propres, ce dernier est conservé au coût historique.

Le groupe Sequana Capital gère plusieurs catégories d'actifs financiers, dont le classement dépend de la finalité de l'acquisition. Elles sont détaillées comme suit :

- Placements détenus jusqu'à leur échéance : Actifs financiers non dérivés à paiement fixe et déterminable à conditions de maturité et revenu déterminées à l'émission et pour lesquels le groupe a l'intention et les moyens de respecter les échéances. Ils sont valorisés au coût amorti et dépréciés en cas de pertes de valeur, en contrepartie du compte de résultat. Pour le groupe, il s'agit de dépôts et cautionnements, crédits vendeurs et certains prêts financiers.
- Prêts et créances : Actifs financiers non dérivés avec des paiements fixes ou déterminables non cotés sur un marché réglementé. Cette catégorie inclut les comptes-courants actif sauf si le groupe a l'intention de les capitaliser, ainsi que les prêts à court terme. Valorisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, ils sont dépréciés en cas de pertes de valeur en contrepartie du compte de résultat.
- Actifs financiers en juste valeur par résultat : Actifs financiers que l'entreprise a, dès l'origine, l'intention de revendre à court terme. Ils sont valorisés à la valeur de marché (Marked to Market) et leurs variations sont comptabilisées au compte de résultat. Cette catégorie regroupe certains titres de participation non consolidés et certains titres de placement ainsi que les primes, soultes et dérivés.
- Actifs financiers disponibles à la vente : Il s'agit des actifs financiers non dérivés n'appartenant pas aux autres catégories. Ils sont valorisés à la valeur de marché (Marked to Market). Les variations sont enregistrées en capitaux propres. Il s'agit des autres titres de participation non consolidés et des autres titres de placement. Lorsque les actifs financiers disponibles à la vente sont vendus ou dépréciés, les ajustements cumulés de variations de juste valeur comptabilisés en capitaux propres sont transférés au compte de résultat.

A chaque clôture, le groupe évalue s'il existe une indication objective de perte de valeur.

B10 - Stocks et en-cours

Les stocks sont valorisés au plus faible de leur coût ou de leur valeur nette de réalisation. Le coût de revient est déterminé suivant la méthode du "Prix Moyen Pondéré" (PMP) ou du "Premier entré - Premier sorti" (FIFO). Les stocks de même nature sont évalués selon la même méthode.

Les stocks de produits finis et les travaux en cours sont valorisés sur la base du coût de production qui tient compte, outre du coût des matières et fournitures mis en œuvre, d'une quote-part des frais généraux à l'exclusion des frais généraux administratifs. La valeur de marché des matières premières et des autres éléments stockés se fonde sur la valeur nette de réalisation et tient compte des dépréciations liées à l'obsolescence des stocks.

B11 - Créances clients et autres créances

Les créances clients et autres créances sont comptabilisées initialement à leur juste valeur et ultérieurement évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, éventuellement minorées d'une provision pour dépréciation.

S'il existe une indication objective de perte de valeur ou un risque que le groupe ne puisse pas collecter tous les montants contractuels (principal plus intérêts) aux dates fixées dans l'échéancier contractuel, une provision pour dépréciation est comptabilisée par contrepartie du compte de résultat. Cette provision est égale à la différence entre le montant inscrit au bilan et la valeur des flux futurs estimés recouvrables, actualisée au taux d'intérêt effectif.

B12 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

Il s'agit de l'ensemble des disponibilités et de certains titres de placement composés pour au moins 90 % d'instruments financiers dont l'échéance est inférieure à trois mois.

La valorisation des placements à court terme est effectuée à la valeur de marché à chaque clôture.

B13 - Instruments dérivés

Le groupe utilise des instruments financiers dérivés (swaps et collar de taux d'intérêts, options et contrats de change à terme) pour couvrir son exposition aux risques de taux d'intérêt et de change résultant de ses activités opérationnelles, financières et d'investissement. Les instruments dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur puis réévalués à la juste valeur à chaque clôture. Les variations de juste valeur sont enregistrées au compte de résultat en produits ou charges financiers sauf dans certains cas d'application de la comptabilité de couverture :

- Couverture de flux de trésorerie : la variation de juste valeur de la partie efficace du dérivé est enregistrée directement en capitaux propres. Elle est reclassée au compte de résultat dans la rubrique correspondant à l'élément couvert lorsque celui-ci est comptabilisé en résultat ou que le groupe ne s'attend plus à ce que la transaction couverte soit réalisée. La variation de valeur correspondant à la part inefficace du dérivé est enregistrée directement en produits ou charges financiers. Lorsque la transaction prévue se traduit par la comptabilisation d'un actif ou d'un passif non financier, les variations cumulées de la juste valeur de l'instrument de couverture précédemment enregistrées en capitaux propres sont intégrées dans l'évaluation initiale de l'actif ou du passif concerné.
- Couverture de juste valeur : la variation de juste valeur du dérivé est enregistrée en résultat dans la même rubrique que la variation de juste valeur de l'élément couvert pour la part attribuable au risque couvert.
- Couverture de change d'un investissement net dans une entité étrangère : les variations de la juste valeur de l'instrument de couverture sont comptabilisées en capitaux propres pour la part efficace de la relation de couverture, tandis que les variations de la juste valeur relative à la partie inefficace de la couverture sont constatées en résultat financier. Lorsque l'investissement net dans l'entité étrangère est cédé, toutes les variations de la juste valeur de l'instrument de couverture précédemment comptabilisées en capitaux propres sont transférées au compte de résultat sous la même rubrique que le résultat de cession.

B14 - Actifs destinés à être cédés

Lorsqu'une immobilisation est destinée à être cédée, c'est-à-dire lorsque Sequana Capital s'attend à recouvrer le coût de l'immobilisation par la vente de l'actif plutôt que par son usage, l'immobilisation est classée comme destinée à être cédée et évaluée au plus faible de sa valeur nette comptable ou de sa juste valeur nette des frais de cession. L'immobilisation n'est alors plus amortie et les écarts par rapport à la juste valeur nette de frais de cession (qu'ils soient constatés lors du classement initial ou ultérieurement) constituent des dépréciations (ou des reprises de provision si la valeur a augmenté).

Si la vente dépasse le cadre d'un actif identifiable et concerne un ensemble d'actifs et de passifs liés dont Sequana Capital a l'intention de se défaire en une transaction unique, cet ensemble est classé comme destiné à être cédé, sans compensation entre actifs et passifs, et évalué au plus faible de sa valeur nette comptable ou de sa juste valeur nette des frais de cession.

B15 - Emprunts et dettes financières

Les emprunts portant intérêts sont comptabilisés au coût, qui correspond à la juste valeur du montant reçu diminuée des coûts de transaction directement imputables. Ils sont, par la suite, comptabilisés au coût amorti. La différence entre le coût amorti et la valeur de remboursement est reprise en résultat en fonction de leur taux d'intérêt effectif sur la durée des emprunts.

Les emprunts et les dettes financières sont classés en tant que passif courant sauf si l'entité dispose d'un droit inconditionnel de différer le règlement du passif pour au moins douze mois à compter de la date de clôture.

B16 - Impôts

La charge d'impôts sur les résultats correspond à l'impôt courant exigible de chaque filiale consolidée, corrigé des impositions différées. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments comptabilisés directement en capitaux propres, auquel cas, il est alors directement imputé en capitaux propres.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la base fiscale et la base comptable consolidée des actifs et passifs (analyse bilantielle).

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués en tenant compte des taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé et sur la base des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture par les réglementations fiscales.

Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles respectivement déductibles et imposables. L'activation des impôts différés est limitée à ceux dont la récupération est probable au cours de l'exercice suivant ou à moyen terme, compte tenu de perspectives bénéficiaires.

Les actifs et passifs sont compensés lorsqu'ils sont soumis à un régime de groupe prévu par la législation locale.

B 17 - Provisions pour charges de retraite et engagements assimilés

Sequana Capital et ses filiales offrent à leurs salariés différents régimes de protection sociale complémentaire. Les caractéristiques spécifiques de ces régimes varient en fonction des lois, réglementations et pratiques applicables dans chacun des pays où travaillent les salariés.

Les régimes en place sont soit à cotisations définies, soit à prestations définies.

Les régimes à cotisations définies se caractérisent par des versements à des organismes, qui libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser au salarié les montants qui lui sont dus. De ce fait, une fois les cotisations payées, aucun passif ne figure dans les comptes du groupe Sequana Capital à l'exception de la charge des cotisations payées aux organismes.

Les régimes à prestations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi autres que les régimes à cotisations définies. Le groupe a l'obligation de provisionner les prestations convenues aux membres de son personnel en activité et de payer celles des anciens membres de son personnel. Le risque actuariel et le risque de placement incombent en substance au groupe.

Les engagements de retraite et autres engagements sociaux sont évalués selon la méthode des unités de crédit projetées. Le montant de la provision est calculé sur une base individuelle et tient compte notamment d'hypothèses d'espérance de vie, de rotation des effectifs, d'évolution des salaires, de la revalorisation des rentes, d'inflation des coûts médicaux et d'une actualisation des sommes à verser. Les hypothèses propres à chaque régime tiennent compte des contextes économiques et démographiques locaux.

Les régimes à prestations définies sont parfois couverts par des actifs financiers externalisés. Le montant comptabilisé au bilan au titre des engagements de retraite et autres avantages à long terme correspond à la différence entre la valeur actualisée des obligations futures et la juste valeur des actifs du régime destinés à les couvrir, diminuée du coût des services passés non encore comptabilisés (sauf pour ce qui concerne les autres avantages à long terme pour lesquels le coût des services passés est immédiatement comptabilisé en résultat). Lorsque le résultat de ce calcul est un engagement net, une obligation est constatée au passif du bilan. Lorsque l'évaluation de l'obligation nette conduit à un excédent pour le groupe, le montant de l'actif comptabilisé au titre de cet excédent est plafonné au montant net total du coût des services passés non comptabilisé et de la valeur actualisée de tout remboursement futur du régime ou de toute diminution des cotisations futures du régime.

Pour la détermination de la charge de retraite de la période, le groupe Sequana Capital a adopté la comptabilisation immédiate des gains ou pertes actuariels directement par capitaux propres (présentés dans l'état consolidé des produits et charges comptabilisés au titre de l'exercice) conformément à l'amendement de la norme IAS 19 daté du 16 décembre 2004. Pour les autres avantages long terme, les gains ou pertes actuariels sont reconnus immédiatement par comptabilisation en compte de résultat.

Les régimes à prestations définies peuvent donner lieu à constitution de provisions et concernent essentiellement :

- a) Engagements de retraite :
 - les régimes de rente de retraite
 - les indemnités de départ
 - d'autres engagements de retraite et compléments de retraite
- b) Autres avantages long terme, soit principalement :
 - les médailles du travail
 - les régimes de préretraite
- c) Autres avantages sociaux
 - les régimes de couverture des frais médicaux

B18 - Autres provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière fiable, et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources représentative d'avantages économiques pour le groupe.

Il s'agit essentiellement de provisions pour risques environnementaux ou légaux et de provisions pour restructurations.

Les provisions font l'objet d'une actualisation financière afin de tenir compte de la valeur temps de l'argent, si l'impact de cette dernière est significatif. Cette actualisation est effectuée en utilisant des taux sans risque nets d'inflation, propres aux zones géographiques concernées.

Provisions pour risques environnementaux ou légaux

Le groupe, de manière générale, évalue les risques environnementaux ou légaux au cas par cas, en fonction des exigences légales applicables, et comptabilise une provision sur la base des meilleures informations disponibles, sous réserve que ces informations permettent de déterminer une perte probable, estimée de façon suffisamment fiable.

Provisions pour restructurations

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque le groupe a approuvé un plan de restructuration détaillé et formalisé et que la restructuration a été mise en oeuvre ou que les détails du plan de restructuration ont fait l'objet d'une annonce publique.

B19 - Options de souscription d'actions et attribution d'actions gratuites

Le groupe a accordé des options de souscription d'actions de Sequana Capital à des salariés du groupe (« Plans réglés en actions »).

Pour les plans dénoués en action, le groupe a choisi d'appliquer la norme IFRS 2 pour les plans octroyés après le 7 novembre 2002 dont les droits n'étaient pas encore acquis au 1^{er} janvier 2005, conformément aux options comptables liées à la première adoption des IFRS en 2004.

A la date d'octroi, la juste valeur des options accordées est calculée selon la méthode binomiale, cette valeur représentant la charge à comptabiliser sur la période correspondant à la durée d'acquisition des options. Cette méthode permet de prendre en compte les caractéristiques du plan (prix et période d'exercice), des données de marché à la date d'attribution (taux sans risque, cours de l'action, volatilité, dividende attendu) et d'une hypothèse comportementale des bénéficiaires.

La juste valeur des options est étalée linéairement sur la période d'acquisition des droits. Ce montant est constaté en résultat sur la ligne « Charges de personnel » avec contrepartie en capitaux propres. Lors de l'exercice des options, le prix payé par les bénéficiaires est comptabilisé en trésorerie en contrepartie des capitaux propres.

A chaque clôture, le groupe réestime le nombre d'actions ou d'options susceptibles d'être acquises ou exercées. Il comptabilise en résultat l'impact de la révision de ses estimations en contrepartie d'un ajustement correspondant dans les capitaux propres.

Le groupe a également accordé des plans d'attribution d'actions gratuites de filiales à des salariés des dites filiales. Ces actions gratuites font l'objet d'un engagement de rachat par le groupe dès lors qu'elles sont exercées. (« Plans réglés en espèces »). La juste valeur des services reçus des salariés constitue une charge de personnel qui est comptabilisée linéairement en résultat sur la période d'acquisition des droits relatifs à ces actions, en contrepartie du poste « autres passifs ».

B20 - Fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, ce qui correspond dans la majorité des cas, à la valeur nominale puis au coût amorti.

B21 - Revenus

Les revenus sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir déduction faite de toute remise commerciale ou rabais pour quantités consenties.

Le chiffre d'affaires est constitué par les ventes de marchandises, de biens et de services produits dans le cadre des activités principales. Pour les ventes de biens et de marchandises, le produit est comptabilisé en chiffre d'affaires lorsque les risques et avantages inhérents à la propriété des biens, ainsi que le contrôle, ont été transférés à l'acquéreur. Pour les prestations de services, la comptabilisation est réalisée en fonction de l'avancement de la transaction à la date de clôture, évalué sur la base des travaux exécutés.

Les produits d'intérêts financiers sont comptabilisés sur la base du taux de rendement effectif au prorata temporis.

Les dividendes à recevoir sont comptabilisés au compte de résultat lorsque le droit de l'actionnaire à percevoir le paiement est établi.

B22 - Autres produits et charges opérationnels

Il s'agit d'évènements significatifs et peu fréquents incluant :

- les plus ou moins values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles non comptabilisées en « activités abandonnées »,
- les pertes de valeur des actifs (y compris celles concernant le goodwill),
- les charges de restructuration,
- les coûts environnementaux liés à des sites fermés ou des activités arrêtées,
- les dotations (reprises) aux provisions pour litiges,
- et d'autres éléments de nature non courante, tels que les remboursements d'assurance reçus liés au litige Fox River.

B23 - Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel correspond à l'ensemble des charges et produits ne résultant pas des activités de financement, des entreprises associées, des activités abandonnées et de l'impôt sur le résultat.

B24 - Résultat financier

Le résultat financier se divise en trois parties :

- les produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, regroupant les produits financiers liés au placement de ces instruments de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et le résultat net dégagé lors de leur cession,
- le coût de l'endettement financier net, soit :
 - les intérêts sur emprunts et dettes financières calculés suivant la méthode du taux d'intérêt effectif, le coût financier d'actualisation des passifs non courants et les coûts de remboursement anticipé d'emprunts ou d'annulation de lignes de crédit,
 - les gains et pertes de change,
 - les variations de juste valeur des instruments dérivés liés à des éléments de l'endettement financier net.
- les autres produits et charges financiers regroupant :
 - les résultats de cession des titres de participation non consolidés,
 - les dividendes,
 - les variations de juste valeur des instruments dérivés liés à des actifs financiers,
 - les frais bancaires et autres commissions financières.

B25 - Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice après déduction des actions conservées par Sequana Capital.

Le résultat dilué par action est calculé en prenant en compte dans le nombre moyen d'actions en circulation la conversion de l'ensemble des instruments dilutifs existants (plan d'options sur actions) et la valeur des biens ou services à recevoir au titre de chaque option d'achat ou de souscription d'actions.

B26 - Contrats de location-financement et locations simples

Les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de location-financement ayant pour effet de transférer au groupe la quasi-totalité des avantages et des risques inhérents à la propriété sont comptabilisées à l'actif en immobilisations corporelles (terrains, bâtiments et équipements). A la date de prise d'effet du contrat de location-financement, le bien est comptabilisé à l'actif pour un montant égal à la juste valeur du bien loué ou bien, si elle est plus faible, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Ces immobilisations sont amorties suivant la méthode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée déterminée selon les mêmes critères que ceux utilisés pour les immobilisations dont le groupe est propriétaire ou bien, en fonction de la durée du contrat si celle-ci est plus courte. La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif.

Ces retraitements des actifs et passifs liés aux contrats de location-financement font l'objet de reconnaissance d'impôts différés correspondants.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

B27 - Informations sectorielles

Le groupe a retenu le « secteur d'activité » puis le « secteur géographique », respectivement comme premier et deuxième niveau d'information sectorielle.

Les transactions et les cessions internes se réalisent en règle générale aux conditions de marché.

Les actifs sectoriels sont les actifs opérationnels utilisés par un secteur dans le cadre de ses activités opérationnelles. Ils comprennent les goodwill attribuables, les immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que l'ensemble des actifs courants attribuables au secteur. Ils n'incluent pas les actifs d'impôts différés ou courants, les actifs destinés à être cédés et les autres participations ainsi que les créances et autres actifs financiers non courants qui seront identifiés en tant qu' « actifs non alloués ».

Les passifs sectoriels résultent des activités d'un secteur ou, soit lui sont directement attribuables, soit peuvent lui être raisonnablement affectés. Ils comprennent les passifs courants et non courants à l'exception des dettes financières, des passifs associés aux actifs destinés à être cédés, des impôts différés passifs et des dettes d'impôts sur les bénéfices, ces éléments étant identifiés en tant que « passifs non alloués ».

B28 - Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie est établi suivant la méthode indirecte.

NOTE 3 - ÉVALUATIONS DES PERTES DE VALEUR

3 a - Goodwill

Goodwill résultant de l'OPA AWA 2000

Ce goodwill a été affecté aux groupes d'UGT ("Unités Génératrices de Trésorerie") que représentent Antalis et Arjowiggins (cf note 5a – Goodwill).

La valeur d'entreprise est le référentiel unique d'évaluation des participations du groupe. Elle est calculée à partir d'une approche multi-critères incluant les multiples du résultat opérationnel courant, les flux nets de trésorerie futurs et les transactions comparables.

Le test annuel de perte de valeur des participations du groupe est basé sur la comparaison entre la valeur nette comptable consolidée de ces participations et leur valeur d'utilité correspondant à leur valeur d'entreprise diminuée de l'endettement financier net correspondant.

En 2007, le test annuel de perte de valeur réalisé sur le goodwill d'Arjowiggins a conduit à la comptabilisation d'une perte de valeur de 50 millions d'euros (cf note 1 – Faits marquants). En 2006, aucune perte de valeur n'avait été constatée.

Hypothèses-clés des calculs		Arjowiggins	Antalis
Taux de croissance infinie DCF	2007	1,24%	0,20%
"	2006	1,49%	0,12%
Taux d'actualisation avant impôt	2007	8,9%	8,3%
"	2006	8,3%	7,7%

Autres goodwills

En 2007, les tests annuels réalisés au sein des sous-groupes n'ont pas fait apparaître de pertes de valeur de leurs goodwills locaux. En 2006, ils ont conduit à la constatation d'une perte de valeur de 28 millions d'euros pour le groupe Antalis, concernant essentiellement Promotional Products GmbH (12 millions d'euros), Antalis GmbH (8 millions d'euros) et Simge Turquie (6 millions d'euros).

3b - Immobilisations corporelles

Les tests de pertes de valeur ont été réalisés au niveau des Unités Génératrices de Trésorerie représentant le niveau auquel les filiales opérationnelles du groupe gèrent leur outil de production. La valeur recouvrable de ces UGT a été déterminée sur la base des calculs de valeur d'utilité, c'est-à-dire à partir de la projection des budgets actualisés de flux de trésorerie à cinq ans approuvés par la direction. Au-delà de cette période, les flux de trésorerie nets, issus des dernières prévisions pour chacune des UGT ou groupe d'UGT, sont déterminés selon les modalités suivantes :

- plan d'affaires sur un horizon de 5 ans établi par la direction sur la base des hypothèses de croissance et de l'évolution de la rentabilité tenant compte des performances passées, de l'évolution prévisible de l'environnement économique et du développement attendu du marché,
- prise en compte d'une valeur terminale déterminée par capitalisation d'un flux normatif obtenu par extrapolation du dernier flux de l'horizon explicite du plan d'affaires, affecté d'un taux de croissance à long terme jugé approprié pour l'activité et la localisation des actifs,
- actualisation des flux de trésorerie prévisionnels à un taux déterminé à partir du coût moyen pondéré du capital du groupe Sequana Capital.

Pour Arjowiggins en 2007, les principaux sites de production ont fait l'objet de tests de pertes de valeur en tenant compte d'un taux d'actualisation de 8,2 % (2006 : 7,8 %). Ces tests ont conduit à déprécier ces actifs de (94) millions d'euros (2006 : 24 millions d'euros) et à reprendre des dépréciations comptabilisées sur des exercices antérieurs à hauteur de 6 millions d'euros.

NOTE 4 - CHANGEMENTS AFFECTANT LE PÉRIMETRE

4a – Acquisitions

En 2007, plusieurs acquisitions ont été réalisées : par Antalis, les sociétés Paxor, Axelium SAS au 2ème trimestre et le groupe MAP Merchant Group au 31 octobre, par Arjowiggins, la société Dalum Paper A/S le 29 Août (cf note 1 - Faits Marquants).

En août 2006, Antalis a réalisé l'acquisition de Dekker Packaging BV et en décembre 2006, Antonin Rodet a acquis la société Dufouleur Père et Fils.

Les données des acquisitions significatives sont les suivantes :

<i>En millions d'euros</i>	MAP Merchant Group (*)	Dalum Paper A/S (*)	Autres acquisitions d'Antalis	Dekker Packaging
Date de l'acquisition	31 octobre 2007	29 août 2007	avril - mai 2007	11 août 2006
Pourcentage de détention	100 %	100 %	100 %	100 %
Pays	Pays-Bas (holding)	Danemark	France	Pays-Bas
Date de la clôture annuelle légale	31 décembre	31 décembre	31 décembre	31 décembre
Informations sur les acquisitions (sur 12 mois)				
Chiffre d'affaires	1 243	104	139	24
Résultat net	(4)	1	(2)	-
Total Actif	513	68	56	8
Résultat net 2007 depuis la date d'acquisition	(10)	-	1	-
Analyse des acquisitions				
Prix d'acquisition des titres de participation (a)	53	41	33	11
Nature du prix d'acquisition	Trésorerie	Trésorerie	Trésorerie	Trésorerie
Immobilisations	43	44	5	1
Besoin en fonds de roulement	256	9	27	2
Endettement financier net	(293)	(25)		
Provisions	(51)		(16)	
Autres actifs (passifs) nets	(13)	(8)	4	(1)
Actif net acquis (b)	(58)	20	20	2
GOODWILL NET CALCULÉ (a-b)	111	21	13	9

Les acquisitions 2007 de Map Merchant Group et de Dalum Papir A/S ayant un impact significatif sur les comptes du groupe, une information pro-forma a été établie pour le compte de résultat 2007.

Elle a été établie à partir des données historiques opérationnelles des sociétés acquises, ajustées du coût du financement complémentaire de leur acquisition établies par la direction tenant compte des spécificités de chaque financement afin d'obtenir un compte de résultat 2007 incluant ces sociétés depuis le 1^{er} janvier 2007.

<i>En millions d'euros</i>	2007 Publié	MAP Merchant Group (+ 10 mois)*	Dalum Papir A/S (+ 6 mois)	2007 Pro forma
Chiffre d'affaires	4 290	1 048	53	5 391
Résultat opérationnel courant	113	25	2	140
Résultat opérationnel	74	25	2	101
Résultat financier	3	(16)	(1)	(14)
(Charge)/ Produit d'impôts	(44)	(4)		(48)
Résultat net des sociétés intégrées	33	5	1	39
Résultat net des activités poursuivies	33	5	1	39
Résultat net des activités abandonnées	108			108
RESULTAT NET - TOTAL	141	5	1	147
RESULTAT NET – Part du groupe	142	5	1	148

(*) ces informations ont fait l'objet d'une revue limitée.

4b – Activités cédées ou en cours de cession

2007

En 2007, le groupe a reçu des compléments de prix concernant des cessions réalisées en 2005 (Permal Group Limited et Pechel Industries) et Arjowiggins a réalisé la cession de l'activité Canson grand public (cf Note 1 - Faits Marquants).

Au 31 décembre 2007, la société Premier Paper Group Ltd, filiale de MAP Merchant Group acquis par Antalis, est classée en « Actifs destinés à être cédés » pour sa valeur comptable, proche de zéro.

2006

Le groupe SGS a fait l'objet d'une déconsolidation au 30 novembre 2006 dans le cadre de l'OPRA.

L'activité Canson grand public d'Arjowiggins a été reclassée en « Activité abandonnée » en vue de sa cession début 2007 au groupe Hamelin et le groupe Antalis a classé en "Actifs destinés à être cédés" des entrepôts.

L'analyse du résultat des activités abandonnées, et le résultat reconnu suite à l'évaluation des actifs ou du (des) groupe(s) destiné(s) à être cédé(s) est détaillée ci-après :

<i>En millions d'euros</i>	2007	2006
SGS Groupe		
Quote-part du résultat net des entreprises associées		62
Plus-value de cession avant impôt		911
Charge d'impôts sur cession		(22)
Profit (perte) après impôt (a)	0	951
Permal Group Limited		
Plus-value avant impôt	99	
Profit (perte) après impôt (b)	99	0
Activité Canson grand public		
Chiffre d'affaires		66
Charges opérationnelles		(64)
Profit (perte) avant impôt	0	2
Plus-value avant impôt	5	
Charge d'impôts		(1)
Profit (perte) après impôt (c)	5	1
Pechel Industries		
Plus-value avant impôt	4	
Profit (perte) après impôt (d)	4	0
Résultat net d'impôt des activités abandonnées (a+b+c+d)	108	952

Le tableau des flux de trésorerie consolidés inclut le mouvement net des variations liées aux actifs ou du(des) groupe(s) destiné(s) à être cédé(s) dont l'analyse par nature est la suivante :

<i>En millions d'euros</i>	2007	2006
Flux net de trésorerie généré par les activités opérationnelles		
Canson grand public	(5)	2
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		
Canson grand public	51	(1)
TOTAL FLUX NET DE TRÉSORERIE	46	1

4c – Postes du bilan liés aux actifs et passifs du(des) groupe(s) destiné(s) à être cédé(s)

Ils sont détaillés comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2007	31.12.2006
Actifs non-courants destinés à être cédés		
Goodwill		30
Autres immobilisations incorporelles		1
Immobilisations corporelles	4	21
Autres actifs non courants		1
Stocks et en-cours		12
Clients et comptes rattachés		25
Autres actifs courants		19
TOTAL	4	109
Passifs associés aux actifs destinés à être cédés		
Provisions		1
Emprunts et dettes financières		5
Fournisseurs et comptes rattachés		23
Autres passifs courants		3
TOTAL	0	32

NOTE 5a – GOODWILL

<i>En millions d'euros</i>	2007	2006
Solde 1er Janvier		
Valeur brute	934	959
Pertes de valeur	(171)	(144)
VALEUR NETTE	763	815
Entrée en consolidation de filiales	147	11
Ecart de conversion	(3)	(5)
Pertes de valeur	(50)	(28)
Transferts en activités destinées à être cédées		(30)
Solde 31 décembre		
Valeur brute	1 076	934
Pertes de valeur	(219)	(171)
VALEUR NETTE	857	763

En 2007, l'augmentation du goodwill concerne essentiellement les acquisitions de MAP Merchant Group par Antalis (111 millions d'euros), Dalum Papir A/S pour Arjowiggins (21 millions d'euros) et les sociétés Axelium et Paxor pour Antalis (respectivement 8 et 5 millions d'euros). L'acquisition du groupe MAP Merchant Group ayant été réalisé au 1er novembre 2007, la valorisation du goodwill n'est pas finalisée au 31 décembre 2007.

En août 2006, Antalis a acquis la société Dekker Packaging NV générant un goodwill de 9 millions d'euros. Et en fin d'exercice, la réalisation des tests de pertes de valeur au sein du groupe Antalis a généré une dépréciation de (28) millions d'euros au compte de résultat (cf note 3 - Evaluation des pertes de valeur).

En décembre 2006, le classement de l'activité Canson grand public en « Actifs et passifs destinés à être cédés » a entraîné le transfert dans cette rubrique d'une quote-part du goodwill d'Arjowiggins attribuée à cette activité pour un montant de 30 millions d'euros.

La rubrique "Pertes de valeur" est présentée au compte de résultat sous la rubrique « Autres produits et charges opérationnels » ; En 2007, suite au test annuel de perte de valeur du goodwill d'Arjowiggins, une charge de 50 millions d'euros a été constatée (cf note 1 – Faits marquants). En 2006 : 28 millions d'euros avaient été constatés au titre des goodwills locaux d'Antalis.

Les goodwills détaillés par secteur d'activité sont analysés comme suit au 31 décembre :

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2007	31.12.2006
Arjo Wiggins - OPA AWA 2000	490	495
Arjo Wiggins – Dalum Papir A/S	21	
Arjo Wiggins – Autres filiales	11	3
SOUS-TOTAL - SOUS-GROUPE ARJOWIGGINS	522	498
Antalis - OPA AWA 2000	155	155
Antalis – Map Merchant Group	111	
Antalis - Inversiones GMS	29	30
Antalis - Promotional Products	15	15
Antalis - Antalis Gmbh	15	15
Antalis - Brangs & Heinrich	22	22
Antalis - Dekker Packaging BV	8	9
Antalis Axelium et Paxor	13	
Antalis - Autres filiales	17	17
SOUS-TOTAL - SOUS-GROUPE ANTALIS	385	263
Antonin Rodet - Dufouleur		2
VALEUR NETTE - GOODWILL	907	763

NOTE 5b – AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<i>En millions d'euros</i>	Fonds Commercial	Marques, Concessions, & brevets	Logiciels	Autres Incorporelles	Total
Solde d'ouverture au 1er janvier 2006					
Valeur brute	1	7	132	33	173
Amortissements et dépréciations cumulés		(4)	(86)	(19)	(109)
VALEUR NETTE	1	3	46	14	64
Augmentations ⁽¹⁾	1	6	12	13	32
Cessions		(2)	(6)		(8)
Dotations aux amortissements ⁽²⁾			(15)		(15)
Pertes de valeur ⁽³⁾			(8)		(8)
Transfert des actifs en instance de cession				(1)	(1)
Reclassements			9	(8)	1
Solde 31 décembre 2006					
Valeur brute	2	11	137	28	178
Amortissements et dépréciations cumulés		(4)	(99)	(10)	(113)
VALEUR NETTE	2	7	38	18	65
Augmentations ⁽¹⁾		1	10	5	16
Dotations aux amortissements ⁽²⁾			(11)	(2)	(13)
Ecarts de conversion			(1)		(1)
Mouvement de périmètre			3	1	4
Reclassements		(5)	9	(12)	(8)
Solde au 31 décembre 2007					
Valeur brute	2	7	140	22	171
Amortissements et dépréciations cumulés		(4)	(92)	(12)	(108)
VALEUR NETTE	2	3	48	10	63

⁽¹⁾ Ce poste correspond aux acquisitions et aux immobilisations générées en interne pour respectivement 14 et 2 millions d'euros en 2007 (2006 : 27 et 5 millions d'euros).

⁽²⁾ La dotation 2007 aux amortissements enregistrée au compte de résultat est présentée sous la rubrique "Dotations aux amortissements" pour 13 millions d'euros (2006 : 15 millions d'euros).

⁽³⁾ Les pertes de valeur 2006 sont présentées sous la rubrique « Autres produits et charges opérationnels » pour 8 millions d'euros (2007 : néant).

Le montant des charges comptabilisées en résultat en 2007 au titre des frais de recherche et développement est de 10 millions d'euros (2006 : 15 millions d'euros).

NOTE 6 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>En millions d'euros</i>	Terrains	Constructions	Matériel et outillage	Autres Corporelles	Total
Solde au 1er janvier 2006					
Valeur brute	39	454	1 954	183	2 630
Amortissements et dépréciations cumulés	(4)	(229)	(1 503)	(110)	(1 846)
VALEUR NETTE	35	225	451	73	784
Investissements	4	6	24	70	104
Cessions	(11)	(49)	(15)	(1)	(76)
Ecart de conversion		(6)	(6)	(3)	(15)
Dotations aux amortissements ⁽¹⁾		(15)	(60)	(11)	(86)
Pertes de valeur ⁽¹⁾			(25)		(25)
Reprise de pertes de valeur ⁽¹⁾			10		10
Transfert des actifs en instance de cession			(10)	(7)	(17)
Reclassements	(1)	6	22	(27)	
Mouvements de périmètre	2	2	1		5
Solde au 31 décembre 2006					
Valeur brute	29	368	1 855	206	2 458
Amortissements et dépréciations cumulés		(199)	(1 463)	(112)	(1 774)
VALEUR NETTE	29	169	392	94	684
Investissements		13	37	43	93
Cessions	(6)	(9)	(5)		(20)
Ecart de conversion	(1)	(6)	(11)	(3)	(21)
Dotations aux amortissements ⁽¹⁾		(11)	(55)	(13)	(79)
Pertes de valeur ⁽¹⁾			(92)	(2)	(94)
Reprise de pertes de valeur ⁽¹⁾				6	6
Reclassements	1	7	15	(16)	7
Mouvements de périmètre	12	27	48	3	90
Solde au 31 décembre 2007					
Valeur brute	35	389	1 851	208	2 483
Amortissements et dépréciations cumulés		(199)	(1 522)	(96)	(1 817)
VALEUR NETTE	3535	190	329	112	666

⁽¹⁾ La dotation nette courante aux amortissements enregistrée au compte de résultat est présentée sous la rubrique « Dotations aux amortissements » et les pertes de valeur (ou reprises de pertes de valeur) sous la rubrique « Autres produits et charges opérationnels ». Elles représentent en 2007 respectivement 79 et 88 millions d'euros, en valeur nette. Elles représentaient en 2006, pour ces mêmes rubriques, 86 et 15 millions d'euros. Les pertes de valeur sont essentiellement dues aux plans de restructurations sur les sites industriels d'Arjowiggins.

Le montant des dépenses comptabilisées pendant l'exercice 2007 au titre des immobilisations corporelles en-cours de production est de 27 millions d'euros (2006 : 52 millions d'euros).

Il n'y a pas de nantissements d'immobilisations corporelles en 2007 (néant en 2006).

Les projets d'investissements du groupe n'ont pas généré de capitalisation d'intérêts financiers en 2007 et 2006.

La variation des immobilisations financées par crédit-bail s'analyse comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	Terrains	Constructions	Matériel et outillage	Autres Corporelles	Total
Solde d'ouverture au 1er janvier 2006					
Valeur brute		8	5		13
Amortissements et dépréciations cumulés		(1)	(3)		(4)
VALEUR NETTE		7	2		9
Investissements			8		8
Autres mouvements			2	2	4
Solde au 31 décembre 2006					
Valeur brute		8	7	10	25
Amortissements et dépréciations cumulés		(1)	(3)		(4)
VALEUR NETTE		7	4	10	21
Investissements			1	9	10
Cessions					
Dotations aux amortissements			(1)	(1)	(2)
Mouvement de périmètre			5		5
Autres mouvements					
Soldes au 31 décembre 2007					
Valeur brute		8	12	20	40
Amortissements et dépréciations cumulés		(1)	(3)	(2)	(6)
VALEUR NETTE		7	9	18	34

Leurs caractéristiques sont les suivantes au 31 décembre 2007 :

<i>En millions d'euros</i>	Terrains	Constructions	Matériel et outillage	Autres Corporelles	Total
Information sur la dette					
Valeur nominale de la dette à l'origine		13	7	19	39
A la clôture :					
Valeur résiduelle de la dette à loyers fixes		10	2	18	30
Valeur résiduelle de la dette à loyers conditionnels			3		3
VALEUR TOTALE DE LA DETTE RÉSIDUELLE		10	5	18	33
Echéancier de la dette résiduelle de clôture					
Moins d'un an		1	5	1	7
De deux à cinq ans		3	4	6	13
Plus de cinq ans		1	1	11	13
TOTAL DE LA DETTE RÉSIDUELLE DE CLÔTURE		10	5	18	33
Valeur actualisée de la dette		6	4	12	22

NOTE 7 - PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES

Analyse des variations de l'exercice :

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2007	31.12.2006
SOLDE D'OUVERTURE	3	626
Réduction de capital		(23)
Résultat des entreprises associées - activité poursuivie		1
Résultat des entreprises associées - activité abandonnée		62
Gains (pertes) de l'exercice directement enregistrés en réserves		8
Dividendes distribués		(37)
Cessions ⁽¹⁾		(617)
Ecarts de conversion		(17)
SOLDE A LA CLÔTURE	3	3

⁽¹⁾ En novembre 2006, déconsolidation du groupe SGS dans le cadre de l'OPRA.

Analyse par participations détenues :

<i>En millions d'euros</i>	Taux de détention			
	2007	2006	31.12.2007	31.12.2006
SOLDE DE CLÔTURE AU BILAN				
Filiales d'Antalis	-	-	3	3
TOTAL	-	-	3	3
RESULTAT DES ENTREPRISES ASSOCIÉES				
En tant qu'activité poursuivie				
Filiales d'Antalis	-	-	-	1
En tant qu'activité abandonnée				
SGS	-	24,33%		62
TOTAL			0	63

NOTE 8 - ACTIFS FINANCIERS

Analyse des postes de bilan :

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2007	31.12.2006
Actifs financiers non courants	91	104
Actifs financiers courants	61	199
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	152	303

Analyse des variations brutes de l'exercice :

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2007	31.12.2006
SOLDE D'OUVERTURE	311	628
Augmentations ⁽¹⁾	33	12
Diminutions ou cessions ⁽²⁾	(183)	(304)
Ajustements de juste valeur par capitaux propres ⁽³⁾	(2)	(20)
Ecart de conversion	(10)	(10)
Mouvements de périmètre	(15)	(4)
Reclassements	(1)	
Autres mouvements		(1)
SOLDE À LA CLÔTURE	163	311

Analyse des variations des provisions pour pertes de valeur de l'exercice :

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2007	31.12.2006
SOLDE D'OUVERTURE	(8)	(10)
Reprise (dotation) pour pertes de valeur	(3)	
Ecart de conversion		1
Mouvements de périmètre	(1)	
Reclassement de poste à poste	1	
Autres mouvements		1
SOLDE À LA CLÔTURE	(11)	(8)

⁽¹⁾ En 2007, Il s'agit principalement des titres Legg Mason reçus pour 21 millions d'euros en complément de prix de la cession du groupe Permal Group Ltd en 2005.

⁽²⁾ En 2007, Sortie du dépôt lié à la DG IV pour 92 millions d'euros, de la créance 2007 liée aux titres Permal Group Ltd pour 36 millions d'euros et cession des valeurs mobilières de placement de Sequana Capital pour 49 millions d'euros. En 2006, cession des titres Legg Mason pour 146 millions d'euros et diminution des titres de placement détenus par Sequana Capital pour 128 millions d'euros.

⁽³⁾ En 2006, annulation par résultat de la valorisation des titres Legg Mason en tant qu' "actifs disponibles à la vente" pour (22) millions d'euros et valorisation à la juste valeur par capitaux propres du solde des titres SGS non échangés lors de l'OPRA pour 2 millions d'euros, ce montant ayant été repris en résultat lors du premier trimestre 2007 avec la cession des titres SGS.

Echéancier des actifs financiers non courants :

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2007	31.12.2006
De un à cinq ans	79	81
Plus de cinq ans	12	23
SOLDE À LA CLÔTURE	91	104

Analyse par nature du solde de clôture :

<i>En millions d'euros</i>	Actifs financiers non courants		Actifs financiers courants	
	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2007	31.12.2006
Placements détenus jusqu'à l'échéance	73	85	5	100
Dépôt lié au litige Fox River	68	79	1	6
Dépôt lié à l'amende DG IV ⁽¹⁾				92
Autres dépôts et cautionnements	5	6	4	2
Actifs financiers disponibles à la vente	0	0	17	3
Titres de participation Legg Mason			17	
Titres de participation SGS				3
Actifs financiers à la juste valeur	15	19	13	91
Créance Legg Mason - Titres Permal Group Limited	6	7		
Autres titres de participation non consolidés	9	12	10	
Autres valeurs mobilières de placement ⁽²⁾			3	52
Prêts et créances émis par l'entreprise	3	0	26	5
Prêts spéciaux et autres créances financières	3		1	1
Comptes-courants actif ⁽³⁾			25	4
SOLDE À LA CLÔTURE	91	104	61	199

Les "actifs disponibles à la vente" et les "actifs à la juste valeur par résultat" sont valorisés au bilan à leur juste valeur. Les actifs détenus jusqu'à l'échéance et les prêts et créances émis par l'entreprise sont valorisés à leur coût amorti, qui est proche de l'estimation de leur juste valeur.

- (1) En 2007 le dépôt lié à l'amende DG IV a été soldé après la notification du jugement (cf. note 1 - "Faits marquants")
- (2) En 2007, les valeurs mobilières de placement ont presque intégralement été cédées, elles étaient constituées de 50 millions d'euros de SICAV monétaires rémunérées en 2006 sur une base mensuelle moyenne de 3,48 %.
- (3) Au 31 décembre 2007, les comptes-courants actif incluent une transaction de 24 millions d'euros concernant le groupe Antalis avec la société Premier Paper Group Ltd, filiale de MAP Merchant Group, destinée à être cédée.

NOTE 9 - STOCKS ET EN-COURS

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2007	31.12.2006
Matières premières et autres approvisionnements	117	109
En-cours de production	46	45
Produits intermédiaires et finis	122	122
Marchandises	361	262
VALEUR NETTE AU 31 DÉCEMBRE ⁽¹⁾	646	538
Valeur brute	681	588
Provision pour dépréciation	(35)	(50)

⁽¹⁾ Dont part à plus d'un an

Néant

Le Groupe a enregistré au compte de résultat :

- Variation des stocks, en « Résultat opérationnel courant »	14	(3)
Dans le poste "Dotation aux provisions" :		
- Dotation pour dépréciation des stocks	(9)	(8)
- Reprise de dépréciation des stocks	9	16
Dans le poste "Autres produits et charges opérationnels" :		
- Dotation pour dépréciation des stocks	(1)	(4)
- Reprise de dépréciation des stocks	6	

Le montant des nantissements de stocks est de 9 millions d'euros au 31 décembre 2007 (31 décembre 2006 : 8 millions d'euros).

NOTE 10 – AUTRES ACTIFS

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2007	31.12.2006
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	33	19
Créances sur cession d'immobilisations		1
Autres actifs liés aux avantages au personnel	32	17
Autres actifs non courants	1	1
CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	1 024	809
Valeur brute	1 055	858
Provision pour dépréciation	(31)	(49)
AUTRES DEBITEURS	202	144
Créances d'impôts exigibles	12	10
Créances d'impôts indirects	44	35
Créances sur cession d'immobilisations	1	2
Avances et acomptes sur fournisseurs	10	10
Instruments dérivés sur créances	3	4
Autres créances	132	83

Analyse des variations des provisions pour pertes de valeur de l'exercice :

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2007		31.12.2006	
	Clients	Autres débiteurs	Clients	Autres débiteurs
SOLDE D'OUVERTURE	(50)	(1)	(55)	(1)
Reprise (Dotation) pour pertes de valeur	3	(1)	2	
Écarts de conversion			1	
Mouvements de périmètre	14	1		
Reclassements			2	
SOLDE À LA CLÔTURE	(33)	(1)	(50)	(1)
<i>Dont part non courante</i>	(2)	Néant	(1)	Néant
<i>Dont part courante</i>	(31)	(1)	(49)	(1)

Echéancier des autres actifs (valeur nette) :

<i>En millions d'euros</i>	Total	Moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans
Au 31 décembre 2007				
Autres actifs non courants	33			33
Clients et comptes rattachés	1 024	1 024		
Autres débiteurs	202	202		
Au 31 décembre 2006				
Autres actifs non courants	19		1	18
Clients et comptes rattachés	809	809		
Autres débiteurs	144	144		

NOTE 11 - TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2007	31.12.2006
Disponibilités	199	255
SOLDE À LA CLÔTURE	199	255

Au 31 décembre 2007, le financement d'Antalis est sécurisé par un portefeuille de créances apportées à titre de garantie dans 6 entités et 5 pays, pour un montant total de 281 millions d'euros. Au cours de la vie de ce portefeuille et afin de maintenir le même niveau de garantie pour le pool bancaire, les règlements des créances éligibles sont effectués sur des comptes de recouvrement ("collection accounts"), sécurisant ainsi le financement. Au 31 décembre 2007, 18 millions d'euros de disponibilités sécurisent le tirage des lignes de financement d'Antalis provenant des encaissements des créances éligibles apportées au titre de garantie, ces disponibilités sont libérées une fois par semaine (minimum) par l'apport d'un montant équivalent de nouvelles créances commerciales (2006 : 9 millions d'euros).

Dans le cadre de l'acquisition de Dalum Papir A/S, un montant de trésorerie de 13,4 millions d'euros est placé sous séquestre chez Arjowiggins au 31 décembre 2007.

NOTE 12a – VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

<i>En millions d'euros</i>	<i>Nombres d'actions émises</i>	<i>Capital social</i>	<i>Réserves liées au capital</i>	<i>Réserves de juste valeur</i>	<i>Réserves de conversion</i>	<i>Report à nouveau et autres réserves consolidées</i>	<i>Résultat consolidé de l'exercice - part du Groupe</i>	<i>Total Capitaux propres - part du groupe</i>	<i>Intérêts mino- ritaires</i>	<i>Total capitaux propres</i>
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2006	105 959 024	159	1 068	30	21	564	348	2 190	3	2 193
Opération sur capital	(57 646 980)	(86)	(1 530)			50		(1 566)	8	(1 558)
Augmentation de capital	807 695	1	12					13		13
Dividendes			(349)			(1)		(350)		(350)
Produits et charges de l'exercice ⁽¹⁾				(10)	(11)	4	958	941		941
Autres éléments ⁽²⁾						5		5		5
Affectation résultat N-1			888	3		(543)	(348)			
Capitaux propres au 31 Décembre 2006	49 119 738	74	89	23	10	79	958	1 233	11	1 244
Augmentation de capital	425 263		6			50		6		6
Dividendes							(29)	(29)		(29)
Produits et charges de l'exercice ⁽¹⁾				(87)	(3)	16	142	68	(2)	66
Mouvements de périmètre									1	1
Autres éléments						(1)		(1)		(1)
Affectation résultat N-1						929	(929)			
Capitaux propres au 31 Décembre 2006	49 545 002	74	95	(64)	7	1 023	142	1 277	10	1 287

⁽¹⁾ cf - Etat consolidé des produits et charges comptabilisés (SoRIE)

⁽²⁾ Il s'agit principalement des actions propres liées aux entreprises associées.

NOTE 12b – CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2007, le capital social de Sequana Capital s'élève à 74 317 503,00 euros et est composé de 49 545 002 actions, toutes de même catégories et entièrement libérées.

Son évolution depuis le 1er janvier 2006 est la suivante :

	Nombre d'actions créées ou existantes	Valeur nominale	Montant ou variation du capital	Primes d'émission
Situation au 1^{er} janvier 2006	105 959 024	1,50 €	158 938 536,00 €	
Levées d'options en 2006	807 695	1,50 €	1 211 542,50 €	11 845 649,67 €
Réduction du capital social par AGE du 30 octobre 2006 ⁽¹⁾	(57 646 980)	1,50 €	(86 470 470,00 €)	(11 695 537,00 €)
Situation au 31 décembre 2006	49 119 739	1,50 €	73 679 608,50 €	
Levées d'options en 2007	425 263	1,50 €	637 894,50 €	5 589 090,40 €
Situation au 31 décembre 2007	49 545 002	1,50 €	74 317 503,00 €	

⁽¹⁾ Par décision de l'assemblée générale des actionnaires du 30 octobre 2006 et suite au conseil d'administration du 14 décembre 2006, le capital a été réduit de 57 646 980 actions apportées à l'offre publique, soit 57 521 414 par échange contre des actions SGS et 125 566 par rachat.

NOTE 12c - OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS

La société a octroyé à certains de ses salariés ou mandataires sociaux des options de souscription d'actions en vertu d'autorisations reçues de l'assemblée générale des actionnaires les 19 mai 1998, 21 mai 2003 et 3 mai 2005. Le prix d'exercice de ces options a été fixé sans décote par rapport au cours de bourse de la période. Selon les plans mis en place, les actions ne peuvent être souscrites ou cédées avant le délai fiscal d'indisponibilité de 4 ans et les options ne peuvent être exercées au-delà d'un délai de 8 ans à compter de leur attribution.

Le tableau suivant détaille les plans d'options mis en place et en circulation :

Date du directoire ou du conseil d'administration	04.05.2000	06.04.2001	11.04.2002	31.10.2002	15.05.2003	18.06.2004	03.05.2005	10.05.2006	Total en circulation
Date d'assemblée	19.05.1998	19.05.1998	19.05.1998	19.05.1998	19.05.1998	21.05.2003	03.05.2005	03.05.2005	
Nombre d'actions pouvant être souscrites ou achetées	235 000	115 000	658 300	302 500	420 000	55 000	515 000	90 000	
Période du :	04.05.2002	06.04.2003	11.04.2004	31.10.2004	15.05.2005	18.06.2006	03.05.2009 ⁽¹⁾	10.05.2010 ⁽¹⁾	
d'exercice au :	04.05.2008	06.04.2009	11.04.2010	31.10.2010	15.05.2011	18.06.2012	03.05.2013	10.05.2014	
Prix d'exercice à l'origine (en euros)	16,00 €	19,50 €	20,30 €	16,00 €	16,90 €	20,47 €	23,50 €	25,46 €	
Prix d'exercice ajusté au 31/12/2007 (en euros) ⁽²⁾	13,06 €	15,91 €	16,90 €	13,69 €	14,47 €	17,53 €	20,46 €	22,17 €	
Détail des mouvements									
Nombre d'actions au 1^{er} janvier 2006	21 369	3 354	585 491	245 541	414 054	55 930	515 000	0	1 840 739
Nouveau plan et ajustements	3 584	727	71 868	36 588	86 896	12 098	111 556	109 476	432 793
Options levées	(17 642)		(507 924)	(282 129)					(807 695)
Options devenues caduques			(11 787)		(12 928)				(24 715)
Nombre d'actions au 31 décembre 2006	7 311	4 081	137 648	0	488 022	68 028	626 556	109 476	1 441 122
Options levées	(7 311)		(34 460)		(383 492)				(425 263)
Options devenues caduques			(5 871)						(5 871)
Nombre d'actions au 31 décembre 2007	0	4 081	97 317	0	104 530	68 028	626 556	109 476	1 009 988

⁽¹⁾ Suivant les périodes d'acquisition définitive des droits (vesting), les plans mis en place les 3 mai 2005 et 10 mai 2006 prévoyant une acquisition progressive des droits par les bénéficiaires par tranches successives sur 3 ans, à raison d'un tiers des options attribuées par année de présence.

⁽²⁾ Le prix d'exercice tient compte des ajustements intervenus à la suite de distributions de dividendes prélevés sur les réserves ainsi que d'un ajustement intervenu suite au rachat ou à la possibilité de rachat par tous les actionnaires d'actions de la société à un prix inférieur au cours de bourse (OPRA novembre 2006).

Valorisation des options de souscription d'actions (note 2B § 19) :

Hypothèses retenues	2007	2006
Volatilité	30,00%	30,00%
Taux de rendement attendu du dividende	3,00%	3,00%
Taux d'intérêt sans risque	3,25% - 4,25%	3,25% - 4,25%
Charge de personnel en compte de résultat (en millions d'euros)	1,0	1,0

	Exercice 2007		Exercice 2006	
	Nombre d'actions	Prix d'exercice moyen pondéré (en euros)	Nombre d'actions	Prix d'exercice moyen pondéré (en euros)
Options en circulation en début d'exercice	1 441 122	18,03	1 840 739	19,40
Nouveau plan et ajustements			432 793	18,38
Options levées	(425 263)	14,64	(807 695)	16,17
Options devenues caduques	(5 871)	16,90	(24 715)	15,63
Options en circulation en fin d'exercice ⁽¹⁾	1 009 988	19,47	1 441 122	18,03
Options exerçables en fin d'exercice	273 956	16,11	705 090	15,23

⁽¹⁾ Options en circulation en fin d'exercice tenant compte pour chaque exercice, des options octroyées, annulées ou levées au cours de l'exercice et pour l'exercice 2006 des ajustements intervenus à la suite de distributions de dividendes prélevés sur les réserves ainsi que d'un ajustement intervenu suite au rachat ou à la possibilité de rachat par tous les actionnaires d'actions de la société à un prix inférieur au cours de bourse (OPRA novembre 2006).

NOTE 12d – PLANS D'ATTRIBUTION GRATUITE D'OPTIONS

Plans d'attribution gratuite d'actions :

Des attributions gratuites d'actions Sequana Capital ont été effectuées en 2006 et 2007 chez Sequana Capital ainsi que chez Arjowiggins et Antalis.

- Sequana Capital

Le conseil d'administration de Sequana Capital a décidé lors de sa réunion du 28 mars 2006 d'attribuer gratuitement des actions de la société aux trois mandataires sociaux dirigeants de la société en fonction à cette date. Ce plan ne prévoit aucune condition pour l'attribution des actions.

Le conseil a également décidé, lors de ses réunions du 25 juillet 2007 et du 4 décembre 2007, d'attribuer gratuitement des actions à certains cadres de la société. Le nombre d'actions attribuées par ce second plan à chaque bénéficiaire n'est pas fixé à l'origine mais dépend à la fois (i) de l'évolution du cours de bourse de l'action Sequana Capital par rapport à celle du marché obligataire pendant la période d'acquisition des actions et (ii) d'un nombre d'actions, servant uniquement de base de calcul, fixé individuellement pour chacun des bénéficiaires par le conseil ayant décidé l'attribution.

Date d'attribution	Actions attribuées		Nombre ajusté d'actions ⁽¹⁾	Acquisition définitive à compter du	Cessions possibles à compter du	Actions acquises en 2007	Actions annulées	Solde des actions au 31/12/2007	Valorisation unitaire IFRS 2 (en euros)
	Nombre de bénéficiaires	Nombre d'actions							
28/03/2006	3	28 100	29 765	29/03/2008	30/03/2010	0	0	29 765	22,87
25/07/2007	5	0 ⁽²⁾	-	01/08/2010	01/08/2011	0	0	0	23,00
04/12/2007	2	0 ⁽²⁾	-	01/01/2011	01/01/2012	0	0	0	21,57

⁽¹⁾ Ajustement prévu par la loi et le plan, effectué en décembre 2006 suite au rachat par la société de ses propres actions.

⁽²⁾ Le nombre d'actions attribuées étant corrélé à l'évolution du cours de l'action Sequana Capital par rapport à celle du marché obligataire, le calcul effectué selon un modèle binomial conduit à une probabilité très faible d'atteinte du cours de référence qui donnerait lieu à l'attribution d'actions. A la clôture de l'exercice 2007, l'engagement est considéré comme peu significatif en intégrant l'ensemble des données du modèle (taux OAT, cours de l'action, volatilité, dividendes attendus).

- Arjowiggins et Antalis

En vue de fidéliser les principaux dirigeants de ses deux filiales constituant les secteurs d'activités majeurs du groupe depuis sa réorientation vers l'industrie papetière et de les intéresser directement à la bonne marche et aux résultats de leur entreprise, Sequana Capital a mis en place fin 2006 un plan d'attribution gratuite d'actions lié à un investissement initial des personnes concernées dans le capital de la société (Arjowiggins ou Antalis) dont ils sont dirigeants.

Par ailleurs, suite à l'acquisition par Antalis de Map Merchant Group, un nouveau plan d'attribution gratuite d'actions a été mis en place fin 2007 afin d'associer les nouveaux dirigeants d'Antalis issus du groupe Map. Ce nouveau plan reprend les mêmes termes et conditions que celui qui avait été décidé en 2006, à l'exception des périodes d'acquisition et de conservation qui restent de deux années chacune mais qui sont décalées en fonction de la date d'attribution.

Pour ces deux plans, le nombre d'actions attribuées à chaque bénéficiaire n'est pas fixé à l'origine mais dépend à la fois de la performance de la société à laquelle il appartient (la croissance de valeur d'Arjowiggins ou d'Antalis au sein du groupe Sequana Capital entre le 31 décembre 2005 et le 31 décembre 2008 pour les plans décidés en 2006 et entre le 31 décembre 2006 et le 31 décembre 2008 pour le plan décidé en 2007) et du nombre d'actions de la société qu'il aura préalablement achetées auprès de Sequana Capital.

Les plans de chacune des filiales peuvent se résumer comme suit :

Date d'attribution	Actions attribuées		Nombre ajusté d'actions	Acquisition définitive à compter du	Cessions possibles à compter du	Actions acquises en 2007	Actions annulées	Solde des actions au 31/12/2007 ⁽¹⁾	Valorisation unitaire IFRS 2 (en euros)
	Nombre de bénéficiaires	Nombre d'actions ⁽¹⁾							
Arjowiggins									
01/12/2006	13	36 754	-	30/04/2009	30/04/2011	0	0	36 754	70,15
Antalis									
08/12/2006	7 ⁽²⁾	541 016 ⁽³⁾	-	30/04/2009	30/04/2011	0	0	541 016 ⁽³⁾	6,32
03/12/2007	7	232 592	-	18/12/2009	18/12/2011	0	0	232 592	7,01

(1) sur la base du nombre d'actions préalablement achetées par les bénéficiaires et d'une hypothèse de croissance de valeur de 5 %

(2) départ du groupe au cours de l'exercice 2007 d'un bénéficiaire du plan et acquisition par les 7 autres bénéficiaires des actions Antalis qu'il avait acquises.

(3) le 16 octobre 2007, Antalis International a réduit de € 36 à € 9 la valeur nominale des actions composant son capital social par voie de division de chaque action ancienne en 4 actions nouvelles, multipliant ainsi par 4 le nombre d'actions inscrites en compte au nom de chacun des bénéficiaires. Le montant présenté est ajusté de cette opération.

Des promesses d'achat et de vente ont été signées entre Sequana Capital et les bénéficiaires des plans ci-dessus décrits, garantissant le rachat par Sequana Capital des actions achetées à l'origine et des actions attribuées gratuitement à certaines conditions, en particulier à un prix correspondant à la valeur de la société concernée dans le groupe Sequana Capital à la clôture de l'exercice précédant l'exercice de la promesse. Le groupe a valorisé en dettes financières ces contrats de rachat d'intérêts minoritaires pour lesquels il est irrévocablement engagé.

NOTE 12e - ACTIONS PROPRES

Un programme de rachat d'actions a été autorisé par l'assemblée des actionnaires les 21 mai 2003, 18 juin 2004 et 3 mai 2005, pour un certain nombre de buts et dans certaines conditions précisées par les résolutions de l'assemblée.

Le 21 juin 2006, un contrat de liquidités a été mis en place avec la société Exane avec un plafond de 4 millions d'euros : au 31 décembre 2007, les 115 141 actions détenues par Sequana Capital pour un montant de 2,6 millions d'euros dans le cadre de ce contrat ont été reclassées en capitaux propres (au 31 décembre 2006, 42 776 actions pour un million d'euros). L'annulation au compte de résultat des plus ou (moins) values dégagées sur les cessions d'actions propres est non significative en 2007 et 2006.

NOTE 12f - ECARTS DE CONVERSION

Le poste « Réserves de conversion » s'analyse comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Us Dollar	Livre Sterling	Autres devises ⁽²⁾	Total
Au 1er janvier 2005	(4)	19	15	30
Mouvements de l'exercice	(9)	19	(17)	(7)
Au 31 décembre 2006	(13)	38	(2)	23
Mouvements de l'exercice	5	(96)	4	(87)
Au 31 décembre 2007	(8)	(58)	2	(64)

⁽¹⁾ Le groupe a opté pour la "remise à zéro" des écarts de conversion dans le cadre des options comptables proposées par IFRS 1.

⁽²⁾ Principalement le peso argentin, le peso chilien et la livre turque.

NOTE 12g – DIVIDENDES VERSES

Les dividendes versés par Sequana Capital à ses actionnaires au titre des dernières années sont les suivants :

Exercice	Nombre d'actions ⁽¹⁾	Distribution aux actionnaires	Dividende net par action
2006	49 009 321	29 405 592,60 €	0,60 €
2007 ⁽¹⁾	49 545 002	34 681 501,40 €	0,70 €

⁽¹⁾ Ce nombre d'actions sera éventuellement modifié pour tenir compte (i) des actions créées par levées d'options de souscription d'actions éligibles à ce dividende et intervenues entre le 1^{er} janvier 2008 et la date de mise en paiement du dividende et (ii) des actions auto-détenues à la date de mise en paiement du dividende.

NOTE 13 - RÉSULTAT PAR ACTION

Le rapprochement entre le résultat net par action et le résultat net dilué par action est le suivant :

Données 2007	Résultat net (en millions d'euros)	Nombre d'actions moyen pondéré de l'exercice	Résultat par action (en euros)
Résultat net part du groupe	142	49 321 425	2,88
Effet des options et actions gratuites		92 915	
Résultat net part du groupe - dilué	142	49 414 340	2,88

Données 2006	Résultat net (en millions d'euros)	Nombre d'actions moyen pondéré de l'exercice	Résultat par action (en euros)
Résultat net part du groupe	958	104 145 825	9,20
Effet des options		165 585	(0,02)
Résultat net part du groupe - dilué	958	104 311 410	9,18

En 2006, Le nombre d'actions moyen est pondéré sur l'exercice : l'impact de la réduction de 57 646 980 actions du capital de Sequana Capital réalisée le 14 décembre 2006 est limitée en 2006 dans le calcul moyen pondéré à 2 053 180 actions soit 0,18 euros par action.

NOTE 14 – INTERETS MINORITAIRES

Il s'agit essentiellement des intérêts minoritaires concernant les filiales chinoises d'Arjowiggins (7 millions d'euros en 2007 et 2006).

NOTE 15a - PROVISIONS

Analyse par nature des provisions

<i>En millions d'euros</i>	Part courante		Part non courante	
	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2007	31.12.2006
Frais de restructurations	26	54	22	12
Litiges Fox River et DG IV ⁽¹⁾	2	190	99	115
Autres litiges et risques environnementaux	24	7	12	27
Retraites et avantages assimilés	33	8	81	110
Autres provisions	8	28	7	11
SOLDE À LA CLÔTURE	93	287	221	275

⁽¹⁾ Cf note 15b liée aux faits non courants et litiges.

Echéancier attendu des provisions non courantes

<i>En millions d'euros</i>	31 décembre 2007		31 décembre 2006	
	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Frais de restructurations	22		12	
Litiges Fox River et DG IV	83	16	60	55
Autres litiges et risques environnementaux	11	1	26	1
Retraites et avantages assimilés	32	49	57	53
Autres provisions	4	3	5	6
SOLDE À LA CLÔTURE	152	69	160	115

Variation de l'exercice 2007 des provisions

<i>En millions d'euros</i>	Solde d'ouverture	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice (provisions utilisées)	Reprise (provisions non utilisées)	Mouvements de périmètre	Autres (⁽¹⁾)	Solde de clôture
Frais de restructurations	66	24	(45)	(3)	16	(10)	48
Litiges Fox River et DG IV	305	5	(142)	(43)		(24)	101
Autres litiges et risques environnementaux	34	19	(12)	(16)		11	36
Retraites et avantages assimilés	118	3	(35)	(8)	46	(10)	114
Autres provisions	39	5	(16)	(12)	(1)		15
TOTAL	562	56	(250)	(82)	61	(33)	314
Impact au compte de résultat inscrit sur les lignes suivantes							
Dotation aux provisions - Résultat opérationnel courant	-	8	(16)	(10)	-	-	-
Autres produits et charges opérationnels	-	40	(234)	(61)	-	-	-
Autres produits et charges financiers	-	8		(11)	-	-	-

(1) la colonne « Autres » est composée des écarts de conversion pour (21) millions d'euros, de l'impact des écarts actuariels comptabilisés par capitaux propres conformément à IAS 19 pour (15) millions d'euros et de l'effet de transferts de postes à postes pour 3 millions d'euros.

Variation de l'exercice 2006 des provisions

<i>En millions d'euros</i>	Solde d'ouverture	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice (provisions utilisées)	Reprise (provisions non utilisées)	Mouvements de périmètre	Autres (⁽¹⁾)	Solde de clôture
Frais de restructurations	15	59	(6)	(1)		(1)	66
Litiges Fox River et DG IV	324	3	(7)	(4)		(11)	305
Autres litiges et risques environnementaux	45	6	(6)	(12)		1	34
Retraites et avantages assimilés	158	11	(24)	(10)		(17)	118
Autres provisions	50	10	(10)	(12)	1		39
TOTAL	592	89	(53)	(39)	1	(28)	562
Impact au compte de résultat inscrit sur les lignes suivantes							
Dotation aux provisions - Résultat opérationnel courant	-	14	(19)	(10)	-	-	-
Autres produits et charges opérationnels	-	67	(34)	(23)	-	-	-
Autres produits et charges financiers	-	8	-	(6)	-	-	-

(1) La colonne « Autres » est composée des écarts de conversion pour (16) millions d'euros, de transferts de postes à postes pour (12) millions d'euros.

NOTE 15b - FOX RIVER ET DG IV

Historique du litige

En 1998, les autorités américaines, notamment, l'Environmental Protection Agency / EPA, ont intenté une action à l'encontre d'Appleton Papers Inc (API, alors filiale d'Arjo Wiggins Appleton), NCR Corporation et cinq autres sociétés papetières américaines concernant la contamination au PCB (Poly-Chlorinated Biphénil) du réseau fluvial de la Fox River dans l'Etat du Wisconsin.

Le sinistre trouve son origine au début des années 50 : à l'époque, NCR avait mis au point un procédé de fabrication de papier autocopiant à base d'émulsions de PCB, qu'elle avait concédé sous licence jusqu'en 1971 à un certain nombre de sociétés papetières, dont la principale était API, alors une division de NCR. Il convient de noter que ce procédé a cessé d'être utilisé trois ans avant que le PCB soit interdit d'utilisation aux Etats-Unis en 1974.

API a ensuite été successivement acquise par British American Tobacco (BATUS) en 1978, puis par Arjo Wiggins Appleton (AWA) en 1990. A cette occasion, AWA a continué de bénéficier de garanties de passifs accordées à BATUS lui permettant de partager avec NCR certains coûts éventuellement mis à la charge d'API. Le sinistre Fox River révélé en 1997 s'est naturellement inscrit dans cette catégorie.

Impact sur les comptes du groupe

En 2001, API a été cédée à ses employés moyennant une garantie accordée par AWA aux acquéreurs sur tout passif résultant du litige Fox River ; cette garantie a pris la forme d'un dépôt effectué auprès de la compagnie d'Assurance AIG de 163 millions d'USD venus en déduction du prix perçu lors de la transaction.

Au 31 décembre 2007, le montant du dépôt est de 112 millions d'USD (85 millions d'euros), intérêts capitalisés compris, et après paiement des frais d'études et de défense.

Le groupe avait également constitué une provision dans ses comptes 2001 pour un montant de 125 millions de dollars qui correspondait à la meilleure estimation de l'époque de sa quote-part du coût probable actualisé de dépollution de la rivière.

En 2003, le « Department of Natural Ressources » du Wisconsin, en liaison avec les autorités fédérales, a publié un premier plan de travaux officiel établi, en fonction des sondages effectués dans le lit de la rivière et des différentes solutions techniques de dépollution envisageables, pour un montant total estimé à 400 millions de dollars à horizon 2045, pour l'ensemble des industriels concernés.

Cette première estimation officielle n'a pas eu de conséquence sur la provision déjà constituée par le groupe, dans la mesure où elle venait confirmer les estimations qui avaient conduit à l'établissement de cette provision en 2001.

Plusieurs éléments intervenus en 2005 ont en revanche conduit à une augmentation significative de l'estimation des coûts de dépollution :

- identification de nouvelles zones de pollution,
- nouveaux choix techniques de décontamination,
- accroissement probable des volumes de sédiment à traiter.

Par ailleurs, les accords de 2001 de répartition des coûts, entre API et NCR étant arrivé à leur terme, une nouvelle répartition est intervenue entre les deux sociétés en vertu d'une sentence arbitrale rendue en novembre 2005. Cette sentence arbitrale, qui est sans appel, a augmenté la quote-part d'API de 10 %.

Ceci a eu pour conséquence d'amener le groupe à revoir ses estimations de 2001 et à constituer en 2005 un complément de provision de 87,7 millions d'USD déterminé à partir des nouveaux coûts estimés des travaux de dépollution à l'horizon 2045, et de la nouvelle quote-part de ces coûts à charge d'API, actualisés au taux de 4,95 % correspondant au taux des obligations à 30 ans émises par le Gouvernement Américain.

En 2006, le dossier n'a pas connu de développements fondamentaux. En conséquence, le niveau de la provision comptabilisée n'a pas été modifié.

En 2007, en revanche, après l'échec des tentatives de conciliation, menées par un médiateur désigné par le « Department of Justice » en vue de fixer les responsabilités respectives des différents industriels concernés, les autorités américaines ont délivré à ces derniers une injonction (« 106 Order ») de commencer les travaux de dépollution dès 2009, les rendant solidairement responsables. De nouvelles tentatives de conciliation sont prévues en 2008.

Les différentes études conduites en 2007 sur les nouvelles estimations de travaux n'ont cependant pas été de nature à modifier significativement les coûts prévisionnels établis en 2005, si bien que le niveau de la provision comptabilisée n'a pas été modifié, sauf concernant la quote-part des frais d'études et de défense supportées sur l'exercice.

Après imputation des frais déjà engagés par API depuis 2001 (soit 71 millions de dollars au 31 décembre 2007), la provision Fox River s'élève désormais à 149 millions d'USD (101 millions d'euros) au 31 décembre 2007 contre 160 millions d'USD (121 millions d'euros) au 31 décembre 2006.

Assurances

Par ailleurs, une décision de la cour suprême de justice de l'Etat du Wisconsin intervenue en juillet 2003, a donné la possibilité aux industriels bénéficiant de contrats d'assurances couvrant des risques environnementaux de faire jouer les garanties prévues par ces contrats. Dans le cadre de la garantie de passif accordée aux acquéreurs d'API en 2001, AWA a conservé le bénéfice de ces assurances.

Des négociations ont donc été engagées depuis 2005 avec les assureurs afin d'obtenir d'une part, le remboursement des frais d'études et de défense déjà engagés et d'autre part, la prise en charge des futurs frais de dépollution.

Les négociations ont abouti au versement à AWA Ltd de 107 millions de dollars à fin 2007 au titre de ces indemnités. Concernant les futurs frais de dépollution, certaines compagnies d'assurances ont engagé un procès en 2006 contre AWA Ltd devant les autorités judiciaires du Wisconsin afin de contester la réalité de leur obligation d'indemnisation. Ce procès commencera en février 2008 mais aucune décision ne devrait intervenir avant plusieurs semaines. Compte tenu de l'issue incertaine de ce procès, aucune indemnité à recevoir n'a été provisionnée dans les états financiers.

NOTE 16 - AVANTAGES AU PERSONNEL

Variation de la dette actuarielle (*)

	2007			2006		
	Engagements de retraite	Autres engagements long terme	Total des engagements	Engagements de retraite	Autres engagements long terme	Total des engagements
<i>En millions d'euros</i>						
Dette actuarielle à l'ouverture	1 112	15	1 127	1 115	20	1 135
Coût normal	15		15	19		19
Intérêt sur la dette actuarielle	53	1	54	52	1	53
Cotisations des employés	2		2	3		3
Réductions/liquidations	(3)		(3)			
Modification du régime	(7)		(7)	(10)		(10)
Acquisitions / cessions	129	8	137			
Pertes et (gains) actuariels générés	(27)	(1)	(28)	(13)	(2)	(15)
Prestations versées	(55)	(3)	(58)	(55)	(4)	(59)
Autres (écarts de conversion)	(83)		(83)	1		1
Dette actuarielle à la clôture	1 136	20	1 156	1 112	15	1 127
Dette actuarielle à la clôture						
Ayant un actif de couverture, partiel ou total, en contrepartie						
	1 103	-	1 103	1 069	-	1 069
Sans actif de couverture en contrepartie						
	33	20	53	43	15	58

Variation des placements (*)

	2007			2006		
	Engagements de retraite	Autres engagements long terme	Total des engagements	Engagements de retraite	Autres engagements long terme	Total des engagements
<i>En millions d'euros</i>						
Juste valeur des placements à l'ouverture	1 038		1 038	1 002		1 002
Rendement attendu des actifs	57		57	53		53
Cotisations de l'employeur	43		43	35		35
Cotisations des employés	2		2	3		3
Acquisitions/cessions	112		112			
Prestations versées	(53)		(53)	(52)		(52)
(Pertes) et gains actuariels générés	1		1	(2)		(2)
Autres (écarts de conversion)	(82)		(82)	(1)		(1)
Juste valeur des placements à la clôture	1 118		1 118	1 038		1 038
Rendement réel observé des placements						
	5,51 %			5,02 %		
Composition des placements en pourcentage						
Actions	21,00 %			21,00 %		
Obligations	68,00 %			70,00 %		
Autres	11,00 %			9,00 %		

NOTE 16 - AVANTAGES AU PERSONNEL (suite)

Couverture financière ^(*)

	2007			2006		
	Engagements de retraite	Autres engagements long terme	Total des engagements	Engagements de retraite	Autres engagements long terme	Total des engagements
<i>En millions d'euros</i>						
Couverture financière	(18)	(20)	(38)	(75)	(15)	(90)
Limite due au plafonnement des actifs	(14)		(14)	(7)		(7)
MONTANT NET COMPTABILISE	(32)	(20)	(1)(52)	(82)	(15)	(97)
Répartition par zone géographique						
Grande-Bretagne	16		16		(11)	(11)
Autres pays Union Européenne	(32)	(20)	(52)	(40)	(15)	(55)
Suisse	2		2	1		1
Amérique du Nord	(16)		(16)	(30)		(30)
Autres pays	(2)		(2)	(2)		(2)

⁽¹⁾ Rapprochement de la couverture financière et des données au bilan pour les avantages au personnel.

	2007	2006
Provisions de retraite et avantages au personnel (cf note 15a)	(115)	(118)
Autres actifs non courants (cf note 10)	32	17
Provisions transactionnelles liées à l'acquisition de MAP ⁽¹⁾	27	
Données des filiales exclues du périmètre de IAS 19 car non significatives ou hors champ d'application d'IAS 19	4	4
	(52)	(97)

⁽¹⁾ Dans le cadre de l'acquisition de Map Merchant Group PAR Antalis et en vue de la cession de la société Premier Paper Group Ltd, Antalis a provisionné en complément de coût d'acquisition les sommes transactionnelles à payer aux différents fonds de pension UK des filiales concernées.

(*) Les informations requises par IAS 19 sur 4 ans n'ont pas été reprises pour les exercices 2005 et 2004 : elles figurent dans le document de référence 2005, incorporé par référence.

Analyse du SoRie (« Statement Income and Expense ») : Etat consolidé des produits et charges comptabilisés

	2007			2006		
	Engagements de retraite	Autres engagements long terme	Total des engagements	Engagements de retraite	Autres engagements long terme	Total des engagements
<i>En millions d'euros</i>						
SoRie généré au cours de la période						
Gains et pertes actuariels générés	(28)		(28)	(4)		(4)
Effets de surplus cap généré	7		7			
Total SoRie généré au cours de la période	(21)		(21)	(4))	(4)
Gains et pertes actuariels cumulés reconnus en SoRie						
Au 1^{er} janvier	17		17	21		21
Gains et pertes générés de la période	(28)		(28)	(4)		(4)
Au 31 décembre	(11)		(11)	17		17

NOTE 16 - AVANTAGES AU PERSONNEL (suite)

Analyse des gains et pertes actuariels d'expériences de la période

Gains et pertes d'expérience liés au PBO	15	15	(11)	(11)
Gains et pertes d'expérience liés aux actifs	(2)	(2)	1	1
Gains et pertes actuariels d'expérience de la période	13	13	(10)	(10)

Analyse du coût net

	2007			2006		
	Engagements de retraite	Autres engagements long terme	Total des engagements	Engagements de retraite	Autres engagements long terme	Total des engagements
<i>En millions d'euros</i>						
Coût normal	15		15	19		19
Intérêt sur la dette actuarielle	53	1	54	52	1	53
Rendement attendu des actifs	(57)		(57)	(53)		(53)
Amortissement des pertes et (gains) actuariels		(1)	(1)		(2)	(2)
Amortissement des modifications de régime	(7)		(7)	(6)		(6)
Impact réductions/liquidations	(3)		(3)	(3)		(3)
TOTAL DU COUT NET	1		1	9	(1)	8

Hypothèses utilisées

	2007		2006	
	Engagements de retraite	Autres engagements long terme	Engagements de retraite	Autres engagements long terme
Pour déterminer les engagements au 31 décembre				
Taux d'actualisation inflation comprise	5,52 %	5,06 %	4,96 %	4,18 %
Taux d'accroissement de salaires attendu	3,93 %	2,03 %	3,86 %	2,76 %
Taux d'inflation des coûts médicaux	10,35 %	-	11,58 %	-
Pour déterminer la charge de l'exercice				
Taux d'actualisation inflation comprise	4,96 %	4,18 %	4,62 %	3,80 %
Taux d'accroissement de salaires attendu	3,86 %	2,76 %	3,56 %	-
Taux de rendement attendu des actifs du régime	5,51 %	-	5,50 %	-
Taux d'inflation des coûts médicaux	11,58 %	-	10,00 %	-

NOTE 16 - AVANTAGES AU PERSONNEL (suite)

Hypothèses utilisées réparties par zone géographique

2007	UK	Autres pays U.E	Suisse	Norvège	Amérique du Nord
Taux d'actualisation inflation comprise	5,60%	5,50%	3,60%	4,70%	6,00%
Taux d'accroissement de salaires attendu	4,30%	3,08%	1,50%	4,50%	4,00%
Taux de rendement attendu des actifs du régime	6,11%	5,02%	4,65%	5,75%	8,00%
Taux d'augmentation des pensions de retraite	3,15%	2,15%	50,00%	2,00%	3,00%

2006	UK	Autres pays U.E	Suisse	Amérique du Nord
Taux d'actualisation inflation comprise	5,10%	4,46%	2,85%	5,75%
Taux d'accroissement de salaires attendu	4,21%	3,03%	1,00%	4,00%
Taux de rendement attendu des actifs du régime	5,57%	4,42%	3,90%	8,00%
Taux d'augmentation des pensions de retraite	2,84%	1,95%	0,50%	3,00%

Sensibilité des hypothèses

- sur l'ensemble des engagements de personnel

Données en millions d'euros	Taux d'actualisation de référence - 0,50 %	Taux d'actualisation de référence	Taux d'actualisation de référence + 0,50 %
Juste valeur de l'engagement au 31/12/2007	1 247		1 156

- sur les frais médicaux uniquement

	Impact sur le coût normal et l'intérêt de la dette	Impact sur la dette actuarielle
Impact au 31 décembre 2007 de changement de l'hypothèse de taux d'inflation des frais médicaux		
Augmentation de 100 points de base	28 €	236 €
Baisse de 100 points de base	(25 €)	(206 €)

Le montant des contributions à payer par le groupe pour l'exercice 2008 est estimé à 31 millions d'euros au titre des engagements de retraite.

Acquisition de Map Merchant Group par Antalis

Suite à l'acquisition de MAP Merchant Group par Antalis le 31 octobre 2007, le groupe a comptabilisé les engagements et les placements liés au service passé des employés concernés. La valeur totale des engagements et des placements à la date d'acquisition s'élèvent respectivement à 132 et 112 millions d'euros.

Les principaux engagements de retraite de MAP Merchant Group se situent au Royaume-Uni et au Pays Bas. Ils représentent 92% des engagements totaux du groupe MAP.

Au Royaume-Uni, les engagements se trouvent dans deux régimes de retraite. Ces deux régimes (James MacNaughton Paper Group et MoDo Merchants) sont fermés pour l'acquisition des droits futurs.

Au Pays Bas, les engagements se trouvent dans deux régimes de retraite (MoDo Van Gelder et Grafisch Papier).

Description des engagements dans le cadre des régimes à prestations définies

Les engagements de retraite ont pour nature le versement de retraites, de compléments de retraite et d'indemnités de départ à la retraite.

Les principaux engagements de retraite se situent au Royaume-Uni, aux Etats-Unis, en France et en Suisse. Ils représentent 92% des engagements totaux du groupe.

Au Royaume-Uni, les principaux engagements se trouvent dans deux régimes de retraite dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- le régime WTPS à prestations définies bénéficie aux salariés et anciens salariés d'ArjoWiggins et d'une partie d'Antalis,
- le régime Arjo Wiggins Scheme bénéficie à certains salariés d'Antalis UK (selon leur localisation). Il a été fermé aux nouveaux entrants en 2005, et un régime à cotisations définies a été mis en place pour le remplacer.

Aux Etats-Unis, les deux principaux engagements de retraite de la filiale Appleton Coated LLC couvrent, sous différents régimes :

- la retraite sous forme de prestations définies,
- la Santé post-retraite.

En France, les deux principaux régimes à prestations définies sont :

- le régime RCR à prestations définies, pour certains cadres d'Arjowiggins. Ce régime est fermé aux nouveaux entrants depuis 1981.
- le régime « Indemnités de Fin de Carrière » d'Arjowiggins.

En Suisse, le principal régime est le 'Pensionskasse', régime à prestations définies à destination des salariés d'Antalis en Suisse.

Rendement des actifs

Les taux de rendement attendus sont déterminés en fonction de l'allocation des actifs, des projections anticipées de rendement et des évolutions passées.

Fonds de pension UK

Le régime de retraite des filiales anglaises du groupe Sequana Capital est un régime à prestations définies. Le gérant du fonds de pension, le « Trustee » a décidé unilatéralement en 2004 de demander au groupe une contribution additionnelle pour les besoins de financement du fonds dont il a la gestion. Le calcul de cette contribution, dont le montant était de 49,5 millions de livres sterling à verser linéairement de 2004 à 2008, résulte d'une évaluation actuarielle effectuée par l'actuaire du trustee. Au 31 décembre 2007, il restait un solde de 9,9 millions de livres sterling à verser sur cette contribution additionnelle. L'intégralité des engagements du groupe dans le fonds de pension UK est provisionnée conformément aux IFRS en retenant les hypothèses actuarielles mentionnées dans la note ci-dessus. Comptablement, le solde de cette contribution additionnelle est pris en compte lors des versements, dans le calcul de la provision retraite effectuée chaque année.

La médiation engagée en 2006 par l'intermédiaire du « Pension Regulator » a permis la nomination d'un nouveau « Board of trustees » qui est désormais composé de trois membres. Corrélativement, le groupe a accepté, sur la base d'une évaluation par les trustees du fonds au 31 décembre 2005, le versement annuel de 9,9 millions de livres de 2009 à 2013 et de 5,9 millions de livres en 2014. En fonction d'une nouvelle évaluation du fonds au 31 décembre 2006 effectuée au plus tard le 31 mars 2008, par le « board of trustees », ces montants pourraient être modifiés.

Compte tenu de ces travaux d'évaluation, le groupe a également accepté la mise en place d'une garantie solidaire jusqu'au 31 mars 2008 de Sequana Capital, Arjowiggins et Antalis d'un montant de 115,8 millions de livres sterling (cf note 31 – Engagements hors bilan).

NOTE 17 - EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

17a - Analyse par échéance

<i>En millions d'euros</i>	Moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Concours bancaires courants et banques créditrices	50			50
Autres emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	101	796	16	913
Dettes de crédit-bail	7	13	13	33
Autres dettes financières	10	1	8	19
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES				
AU 31 DÉCEMBRE 2007	168	810	37	1 015
Concours bancaires courants et banques créditrices	48			48
Autres emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	210	382		592
Dettes de crédit-bail	3	9	9	21
Autres dettes financières	13	6	7	26
EMPRUNTS ET DETTE FINANCIÈRES				
AU 31 DÉCEMBRE 2006	274	397	16	687

Le financement du groupe est assuré en partie par des lignes de crédit à moins d'un an (§ note 18b) dont les accords de refinancement permettent le reclassement en emprunts à moyen terme. Au 31 décembre 2007, ces lignes de crédit représentent 791 millions d'euros (31 décembre 2006 : 380 millions d'euros).

17b - Analyse par taux d'intérêt

<i>En millions d'euros</i>	Taux inférieurs à 3 %	Entre 3 et 4 %	Entre 4 et 5 %	Entre 5 et 7,5 %	Plus de 7,5 %	Total
Concours bancaires courants et banques créditrices	2	1	18	28	1	50
Autres emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3		302	503	105	913
Dettes de crédit-bail	3	2	26		2	33
Autres dettes financières	9	5	4	1		19
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES						
AU 31 DÉCEMBRE 2007	17	8	350	532	108	1 015
Concours bancaires courants et banques créditrices	3	1	36	7	1	48
Autres emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1	182	294	115		592
Dettes de crédit-bail		17	3		1	21
Autres dettes financières	4	18		4		26
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES						
AU 31 DÉCEMBRE 2006	8	218	333	126	2	687

Les emprunts et dettes financières du groupe sont financés à taux variables. Pour évaluer les effets de la gestion des instruments financiers (swaps et collars), il faudrait reclasser au 31 décembre 2006, 100 millions d'euros de dettes financières de la colonne "Entre 3 et 4%" vers la colonne "Taux inférieurs à 3%" (entre 2 et 3%), aucun reclassement n'est à réaliser au 31 décembre 2007.

17c - Analyse par principales devises

<i>En millions d'euros</i>	EUR	GBP	USD	Autres	Total
Concours bancaires courants et banques créditrices	32	3	6	9	50
Autres emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	700	160		53	913
Dettes de crédit-bail	31			2	33
Autres dettes financières	17			2	19
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES					
AU 31 DÉCEMBRE 2007	780	163	6	66	1 015
Concours bancaires courants et banques créditrices	34	2	4	8	48
Autres emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	470	66	46	10	592
Dettes de crédit-bail	20			1	21
Autres dettes financières	23	1	1	1	26
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES					
AU 31 DÉCEMBRE 2006	547	69	51	20	687

NOTE 18 – INSTRUMENTS FINANCIERS

18a – Tableau de rapprochement entre les postes de bilan et les catégories d'IAS39

		31/12/2007		Valorisation par catégorie d'instruments				
		Valeur au bilan	Juste valeur à la clôture	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances au coût amorti	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
<i>En millions d'euros</i>		Note						
Actifs financiers non courants	8	91	91	15		76		
Autres actifs non courants	10	33	33			33		
Clients et comptes rattachés	10	1 024	1 024			1 024		
Autres débiteurs	10	202	202			199		3
Actifs financiers courants	8	61	61	13	17	31		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11	199	199	199				
Emprunts et dettes financières non courantes	17	847	847				847	
Autres passifs non courants	20	9	9				9	
Emprunts et dettes financières courantes	17	168	168				166	2
Fournisseurs	20	785	785				785	
Autres créditeurs	20	401	401				400	1

		31/12/2006		Valorisation par catégorie d'instruments					
		Note	Valeur au bilan	Juste valeur à la clôture	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances au coût amorti	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
<i>En millions d'euros</i>									
Actifs financiers non courants	8	104	104	19		85			
Autres actifs non courants	10	19	19			19			
Clients et comptes rattachés	10	809	809			809			
Autres débiteurs	10	144	144			140		4	
Actifs financiers courants	8	199	199	91	3	105			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11	255	255	255					
Emprunts et dettes financières non courantes	17	413	413				413		
Autres passifs non courants	20	6	6				6		
Emprunts et dettes financières courantes	17	274	274				274		
Fournisseurs	20	717	717				717		
Autres créditeurs	20	407	407				407		

18b – Gestion de trésorerie – Instruments financiers

Dettes

La dette brute consolidée du groupe de 1 015 millions d'euros fin 2007 est financée de manière autonome au sein des holdings et des filiales. La dette nette est de 771 millions d'euros fin 2007. Elle se compose du solde des postes du bilan « Emprunts et dettes financières » et « Trésorerie et équivalent de trésorerie » et des « Autres valeurs mobilières de placement » (cf. note 8) ; Cependant pour 2007, il a aussi été tenu compte du compte-courant de 24 millions d'euros détenu par la holding du groupe Antalis et concernant la société Premier Paper Group Ltd, filiale de MAP en instance de cession ainsi que des titres Legg Mason détenus pour 17 millions d'euros par Sequana Capital. Les dettes brutes et nettes par entité ainsi que leur maturité sont décrites ci-dessous. L'analyse par échéance et par devise est donnée en note 17.

La dette brute d'Arjowiggins de 371 millions d'euros fin 2007 est actuellement financée par une ligne syndiquée confirmée d'une durée initiale de cinq ans auprès de banques de premiers noms pour un montant total de 400 M€ et par des découverts. La ligne est utilisée par tirages de 1 à 3 mois. La mise à disposition des tirages est assurée par la signature de la ligne confirmée. De ce fait, malgré l'échéance court-terme des tirages, la dette brute a une maturité plus longue compte tenu de l'engagement hors bilan reçus des banques. La dette nette est de 306 millions d'euros à fin 2007.

La dette brute d'Antalis de 615 millions d'euros est principalement financée par l'intermédiaire d'une ligne syndiquée auprès de banques de premier rang pour un montant de 650 millions d'euros adossée à des créances commerciales apportées à titre de garantie. Cette ligne a été signée le 25 octobre 2007, avec une échéance à 5 ans incluant une partie amortissable de 80 millions d'euros (durant les cinq ans). Cette ligne, dont 400 millions d'euros est tirée à cinq ans, est utilisée par tirages successifs à un mois ainsi que grâce à une ligne ajustable (swing line) de 1 à 7 jours, la maturité moyen - long terme de la dette étant assurée par l'engagement des banques. Fin 2007, la dette nette d'Antalis était de 452 millions d'euros en tenant compte du compte courant net de 24 millions d'euros concernant la société Premier Paper Group Ltd, filiale de MAP destinée à être cédée.

La dette brute d'Antonin Rodet est de 13 millions d'euros, égale à la dette nette.

Au 31 décembre 2007, la dette brute des holdings de 19 millions d'euros est financée par découvert, la dette nette étant nulle.

Sequana Capital conserve un encours de lignes de crédit pour faire face aux variations de trésorerie.

3 ans < lignes < 5 ans	50 M€
1 an < lignes < 3 ans	30 M€
Lignes < 1 an Rollover	319 M€
Total	399 M€

Afin d'assurer la sécurité de l'ensemble des financements, tirés ou non tirés, la politique du groupe est de limiter strictement dans les contrats de financement les clauses qui permettent aux prêteurs d'exiger une modification des conditions financières du contrat. Sont exclues notamment les clauses liées au changement de notation (« rating trigger clause. ») Les lignes de crédit sont contractées auprès de banques de premier rang.

Les lignes doivent respecter des ratios financiers de dette nette / Equity, dette nette / EBITDA, EBIT / Frais financiers, auxquels s'ajoute un respect de niveau de dette brute pour Antalis. Arjowiggins a un seul ratio de dette nette / EBITDA.

Juste valeur des instruments financiers

Les justes valeurs sont les prix de marché, l'information est fournie par les banques.

La dette et les placements sont comptabilisés à des montants proches ou égaux à leur juste valeur (voir note 17 pour les dettes financières et note 8 pour les autres valeurs mobilières de placement).

Le groupe utilise la comptabilité de couverture pour la gestion centralisée des instruments de taux (SWAP) chez Antalis alors que les instruments de change sont gérés à la juste valeur par résultat dans l'ensemble du groupe. L'impact de la juste valeur des couvertures de change sur le compte de résultat 2007 est une perte de 2,6 millions d'euros (2006 : non significatif) et l'impact des couvertures de taux en 2007 est un gain de 2,4 millions d'euros en résultat et de 1,7 millions d'euros en capitaux propres (comptabilité de couverture).

18 c – Gestion des risques – taux, change, titres de participations, matières premières, crédit et liquidité

Les ventes sèches d'options sont interdites. La politique du groupe est de ne pas opérer sur les marchés financiers à des fins spéculatives, des dérivés sont mis en place lorsqu'une exposition existe ou est quasi certaine.

- Risque de taux

Par son mode de financement, le groupe est exposé aux variations de taux, les principaux financements ayant pour référence les taux variables à 1, 2 ou 3 mois de la devise concernée.

Le groupe utilise des instruments financiers dérivés pour gérer son exposition aux fluctuations de taux d'intérêts.

Les entités opérationnelles mettent en place des dérivés de taux en coordination avec la direction générale de Sequana Capital.

Au 31 décembre 2007, Arjo Wiggins a un portefeuille de 150 millions d'euros de SWAP (Arjowiggins paie le taux fixe et reçoit le taux variable) et de 70 millions d'euros de collar. Arjowiggins n'utilise pas la comptabilité de couverture pour ses dérivés et les comptabilise donc à la juste valeur par résultat. Arjowiggins couvre à taux fixe ou capé au minimum 50 % du niveau de sa dette nette.

Au 31 décembre 2007, Antalis a un portefeuille de 382 millions d'euros de SWAP taux fixe contre Euribor 1 mois et Libor GBP 1 mois (300 millions d'euros et 60 millions de livres), Antalis payant le taux fixe et recevant le taux variable. Depuis juillet 2006 Antalis utilise la comptabilité de couverture pour ses dérivés de taux, le traitement comptable adopté est celui de cash flow hedge. Au 31 décembre 2007, Antalis couvre à taux fixe 84 % du niveau de sa dette nette.

Les holdings, du fait d'une dette brute non significative n'ont pas de couverture de taux.

L'analyse de la variation de sensibilité à la variation des taux d'intérêts des dettes financières et de leurs dérivés, au 31 décembre 2007, est la suivante :

(en millions d'euros)	Sensibilité de la juste valeur						Sensibilité de la charge annuelle d'intérêts	
	Impact d'une variation de - 1 %			Impact d'une variation de + 1 %			Impact d'une variation de - 1 %	Impact d'une variation de + 1 %
Nature de l'instrument	Impact sur la juste valeur au bilan	Impact au compte de résultat	Impact sur les capitaux propres	Impact sur la juste valeur au bilan	Impact au compte de résultat	Impact sur les capitaux propres		
Dettes financières	-	-	-	-	-	-	9,9	(9,9)
Dérivés	(9,8)	(3,3)	(6,5)	12,9	6,7	6,2	(5,4)	6,1

- Risque de change

Le risque de change du groupe est essentiellement lié à la position prêteuse EUR/GBP des holdings anglaises ou emprunteuse GBP/EUR de certaines filiales de la zone euro ainsi que des risques liés à l'activité opérationnelle même des filiales.

Pour couvrir les risques de change, le groupe a recours à des instruments dérivés (opérations à terme et options de change).

Au niveau des holdings, l'impact en résultat sur la position prêteuse euros des holdings anglaises lié à la variation de la parité EUR/GBP est compensé pour 25% par une position de change inverse (cession d'euros contre sterlings.)

Pour les risques liés à l'activité d'exploitation des filiales, les instruments dérivés sont mis en place face à des flux futurs en devise.

L'analyse de la variation de sensibilité à la variation des taux de change au 31 décembre 2007 est centralisée sur les variations EUR/GBP et EUR/USD, l'exposition du groupe à la variation des autres devises étant jugée non significative :

Exposition à la variation EUR/GBP

(en millions d'euros)				Appréciation de la devise de 10% par rapport à l'euro			Dépréciation de la devise de 10% par rapport à l'euro		
Nature de l'actif	Montant du nominal	Devises des instruments financiers	Devise de compte de l'entité	Impact sur la valeur au bilan	Impact au compte de résultat	Impact sur les capitaux propres	Impact sur la juste valeur au bilan	Impact au compte de résultat	Impact sur les capitaux propres
Créances financières	569,7	EUR	GBP	(57,0)	(57,0)	-	57,0	57,0	-
Clients	13,6	GBP	EUR	2,1	2,1	-	(1,7)	(1,7)	-
Dettes financières	117,0	GBP	EUR	(17,7)	(17,7)	-	14,5	14,5	-
Fournisseurs	26,9	GBP	EUR	(4,2)	(4,2)	-	3,5	3,5	-
Dérivés	70,0	GBP	EUR	10,7	10,7	-	(8,8)	(8,8)	-
	(129,9)	EUR	GBP	12,8	12,8	-	(12,8)	(12,8)	-
TOTAL				(44,9)	(44,9)	-	44,7	44,7	-

Exposition à la variation EUR/USD

(en millions d'euros)				Appréciation de la devise de 10% par rapport à l'euro			Dépréciation de la devise de 10% par rapport à l'euro		
Nature de l'actif	Montant du nominal	Devises des instruments financiers	Devise de compte de l'entité	Impact sur la valeur au bilan	Impact au compte de résultat	Impact sur les capitaux propres	Impact sur la juste valeur au bilan	Impact au compte de résultat	Impact sur les capitaux propres
Créances financières	25,0	USD	EUR	1,9	1,9	-	(1,5)	(1,5)	-
Clients	46,8	USD	EUR	3,6	3,6	-	(2,9)	(2,9)	-
Fournisseurs	72,5	USD	EUR	(5,6)	(5,6)	-	4,5	4,5	-
Dérivés	28,0	USD	EUR	2,1	2,1	-	(1,7)	(1,7)	-
	(25,0)	USD	EUR	(1,9)	(1,9)	-	1,5	1,5	-
TOTAL				0,1	0,1	-	(0,1)	(0,1)	-

- Risques sur titres de participations

Au 31 décembre 2007, le groupe est exposé sur les 341 851 titres Legg Mason non cédés. Au cours du 31/12/07 ces titres ont une valeur de marché de 17 millions d'euros, ils sont assimilés à des liquidités.

- Risque sur matière première

Par son activité, Arjowiggins est exposé à un risque lié à l'évolution du prix des pâtes et de l'énergie (gaz) : des couvertures peuvent être mises en place en fonction des anticipations sur les cours et en accord avec Sequana Capital.

Arjowiggins a mis en place des couvertures sur pâtes qui lui permettent d'acheter une partie de ces besoins jusqu'à fin 2010 à prix fixe (swaps).

Au 31 décembre 2007, il n'y a plus de couverture énergie.

- Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le groupe si un client ou un créancier vient à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque concerne essentiellement les titres de placement et les créances clients.

Du fait de sa situation financière actuelle, le recours à des placements financiers sert uniquement à équilibrer la trésorerie en cours de tirage bancaire. Ces placements sont principalement des dépôts à vue pour les devises qui sont rémunérées (USD, GBP) ou des placements monétaires souscrits chez nos banques partenaires pour les devises non rémunérées et en particulier l'euro. Les placements sont effectués auprès d'établissements financiers ayant une note Long terme minimum de A+ chez S&P.

Les contreparties pour les instruments dérivés sont les mêmes que celles mentionnées précédemment et ont donc une note long terme minimum de A+ chez S&P.

La politique du groupe est de n'accorder des garanties financières qu'aux filiales détenues à 100%.

Le risque de crédit portant sur les créances clients est évalué au niveau de chaque sous-groupe en tenant compte de l'importance de son portefeuille clients par rapport à l'ensemble du groupe :

La contribution du portefeuille clients d'Antalis au niveau du groupe représente en valeur nette 749 millions d'euros soit 73 % de l'ensemble. Ce montant est composé d'une valeur brute de 776 millions d'euros et d'une provision pour dépréciation de 27 millions d'euros soit 3,4 % des créances brutes d'Antalis.

Antalis a une gestion du risque clients locale et décentralisée du fait de la structure atomisée du portefeuille clients, lui-même propre à chaque pays : les contrats d'assurances crédit sont locaux et le choix de la mise en place de département dédié à la gestion du risque client spécifique à chaque filiale. Antalis ne contracte aucun contrat significatif au niveau du groupe (ni COFACE ni police de crédit groupe). La politique d'Antalis est de considérer qu'un retard de paiement existe lorsqu'une créance a dépassé son échéance de règlement de plus de 30 jours : le niveau de dépréciation de la créance est alors évalué en de manière individuelle en tenant compte de l'historique des relations avec le client et de son en-cours.

Maturité du portefeuille clients	En % du portefeuille clients en valeur nette	Provisions pour dépréciation
Echéance en cours ou inf. à 30 jours	96,6 %	-
Dépassement entre 31 et 60 jours	2,5 %	Calculées individuellement
Dépassement entre 61 et 90 jours	0,9 %	Calculées individuellement
Au-delà de 91 jours	-	100 % provisionnées

La contribution d'Arjowiggins au portefeuille clients du groupe s'élève à 273 millions d'euros en valeur nette soit 27 % de l'en-cours clients total, soit une valeur brute de 279 millions d'euros et une provision pour dépréciation de 6 millions d'euros représentant un taux de provision de 2,3 %.

La gestion du risque client chez Arjowiggins est principalement locale et décentralisée compte tenu de la structure du groupe. Cependant, la mise en place en 2007 d'une organisation commerciale unique pour les secteurs Graphique et Communication a conduit à centraliser de plus en plus cette gestion du risque clients, en particulier à l'égard de certains grands comptes distributeurs. Par ailleurs, Arjowiggins a souscrit en 2006 auprès de la COFACE un contrat d'assurance groupe à l'échelle mondiale hors Etats-Unis et Chine qui couvre jusqu'en juin 2009 les risques d'impayés domestiques et exports.

Les règles de dépréciation des créances clients s'apprécient individuellement, en fonction des risques historiques et des relations en cours ou futures avec les clients concernés. Plus généralement, toutes les créances peuvent être dépréciées par application de règles statistiques fondées sur la durée de retard de paiement. Au 31 décembre 2007, le pourcentage de créances clients non dépréciées mais dont l'échéance de règlement est dépassée est estimé inférieur à 2,5 % de l'en-cours total.

Echéancier de liquidité des passifs financiers

Cette analyse recense la maturité des futurs flux des passifs financiers en distinguant le capital des intérêts :

Nature du passif financier	Analyse de la maturité					
	Flux de trésorerie inférieur à 1 an		Flux de trésorerie de 1 à 5 ans		Flux de trésorerie plus de 5 ans	
	Intérêts	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts	Capital
- Emprunts financiers	4,9	87,3	192,1	806,3	6,5	18,1
- Concours bancaires courants et banques créditrices	1,5	49,6				
- Dettes sur leasing	1,7	7,3	4,2	13,4	2,5	12,8
- Autres dettes financières	0,5	16,7	1,1		0,9	6,0
TOTAL	7,6	160,9	197,4	819,7	9,9	36,9

NOTE 19 - IMPÔTS DIFFÉRÉS

19a - Analyse par échéance

<i>En millions d'euros</i>	Moins (*) d'un an	De un à quatre ans	Plus de quatre ans	TOTAL
Situation au 31 décembre 2007				
Actifs d'impôts différés		13		13
Passifs d'impôts différés			(51)	(51)
POSITION NETTE À LA CLÔTURE		13	(51)	(38)
Situation au 31 décembre 2006				
Actifs d'impôts différés		10	4	14
Passifs d'impôts différés		(6)	(45)	(51)
POSITION NETTE À LA CLÔTURE		4	(41)	(37)

(*) L'écriture de compensation entre les actifs et les passifs d'impôts différés a été affectée en priorité aux impôts différés à moins d'un an.

19b - Actifs d'impôts différés : variation de l'exercice

<i>En millions d'euros</i>	Provision pour avantages au personnel	Activation de déficits fiscaux	Autres éléments et compensation ⁽¹⁾	TOTAL
Solde d'ouverture au 1er janvier 2006	39	38	(67)	10
Charge (produit) de l'exercice	(9)	1	(7)	(15)
Impôts liés aux éléments directement imputés en capitaux propres	(2)	3	3	4
Ecart de conversion	(1)	(4)	4	(1)
Autres mouvements nets	1		15	16
SOLDE DE CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2006	28	38	(52)	14
Charge (produit) de l'exercice	(9)	(2)	(17)	(28)
Impôts liés aux éléments directement imputés en capitaux propres	(2)		5	3
Mouvements de périmètres	4	6	4	14
Ecart de conversion	(1)	(3)	3	(1)
Autres mouvements nets	(3)		14	11
SOLDE DE CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2007	17	39	(43)	13

19c - Passifs d'impôts différés : variation de l'exercice

<i>En millions d'euros</i>	Immobilisations corporelles	Amortissements et provisions fiscales	Autres éléments et compensation ⁽¹⁾	Total
Solde d'ouverture au 1er janvier 2006	91	35	(60)	66
Charge (produit) de l'exercice	(7)	(3)	(14)	(24)
Impôts liés aux éléments directement imputés en capitaux propres			(7)	(7)
Ecart de conversion	(4)		4	
Autres mouvements nets		(1)	17	16
SOLDE DE CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2006	80	31	(60)	51
Charge (produit) de l'exercice	(4)	3	(22)	(23)
Impôts liés aux éléments directement imputés en capitaux propres			7	7
Mouvements de périmètre	6	(1)	2	7
Ecart de conversion	(4)	(1)	4	(1)
Autres mouvements nets	2		8	10
SOLDE DE CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2007	80	32	(61)	51

⁽¹⁾ les compensations entre les actifs et les passifs d'impôts différés sont réalisées par intégration fiscale.

19d - Impôts exigibles ou différés liés à des éléments directement imputés dans les capitaux propres

<i>En millions d'euros</i>	Ecart actuariels	Juste valeur des instruments financiers	Autres éléments	Total
Au 31 décembre 2007	(4)			(4)
Au 31 décembre 2006 ⁽¹⁾	(1)	7	12	18

⁽¹⁾ 2006 : 7 millions d'euros liées aux actifs financiers disponibles à la vente et 11 millions d'euros d'économies d'impôts directement comptabilisées en réserves lors de l'OPRA de Sequana Capital.

19e - Analyse des pertes fiscales courantes et crédits d'impôts n'ayant pas donné lieu à des actifs d'impôts ⁽¹⁾

<i>En millions d'euros</i>	Echéancier d'expiration (en base)			Total base taxable	Economie potentielle estimée
	Moins d'un an	De un à quatre ans	Plus de quatre ans		
Pertes fiscales courantes (présentation par origine géographique)					
Au 31 décembre 2007					
France	14		108	122	41
Grande-Bretagne	13			13	4
Allemagne	7	22	59	88	29
Belgique			143	143	49
Portugal	3	1		4	1
République Tchèque	2	1		3	1
Etats-Unis	50	5	5	60	22
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2007	89	29	315	433	147
Au 31 décembre 2006					
France			84	84	29
Italie			4	4	1
Grande-Bretagne	14			14	4
Allemagne		23	53	76	29
Belgique			122	122	41
Portugal	2	2		4	1
Etats-Unis	12	23		35	14
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2006	28	48	263	339	119

⁽¹⁾ Il s'agit des déficits reportables excluant les régimes particuliers sur les cessions d'actifs (reprise des plus-values en France, ...). L'activation des impôts différés liée à des pertes fiscales est limitée à ceux dont la récupération est fortement probable au cours de l'exercice suivant ou à moyen terme, compte tenu de perspectives bénéficiaires établies à partir de leur plan à moyen terme.

NOTE 20 - AUTRES PASSIFS

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2007	31.12.2006
AUTRES PASSIFS NON COURANTS	9	6
Dettes envers le personnel et assimilées	7	
Subventions d'investissement	2	2
Autres passifs	3	6
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	785	717
AUTRES CRÉDITEURS	401	407
Dettes d'impôts exigibles	26	58
Dettes d'impôts indirects	48	66
Dettes envers le personnel et assimilées	109	99
Dettes sur acquisitions d'actifs	59	35
Avances et acomptes sur clients	19	15
Subventions d'investissement	1	1
Instruments dérivés	1	
Autres dettes	138	133

Echéancier des autres passifs

<i>En millions d'euros</i>	Total	Moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans
Au 31 décembre 2007				
Autres passifs non courants	9		7	2
Fournisseurs et comptes rattachés	785	785		
Autres crédateurs	401	401		
Au 31 décembre 2006				
Autres passifs non courants	6		4	2
Fournisseurs et comptes rattachés	717	717		
Autres crédateurs	407	407		

NOTE 21 - AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITÉ

<i>En millions d'euros</i>	2007	2006
Production stockée	7	21
Redevances de concessions et brevets	2	2
Autres produits	28	21
TOTAL	37	44

NOTE 22 - COUTS DE PERSONNEL

<i>En millions d'euros</i>	2007	2006
Charges de personnel		
Salaires	(499)	(479)
Cotisations salariales et patronales	(138)	(139)
Paiements en actions (IFRS 2)	(5)	(3)
Coûts des intérimaires	(31)	(24)
Coûts réels de retraite et assimilés	(7)	(6)
Autres éléments de rémunération	(16)	(20)
TOTAL	(696)	(671)
Dotation opérationnelle aux provisions		
Provisions pour retraite et assimilés	6	(2)
TOTAL	(690)	(673)

NOTE 23 - RÉMUNÉRATIONS VERSÉES AUX PRINCIPAUX DIRIGEANTS

<i>En millions d'euros</i>	2007	2006
Rémunérations et autres avantages à court terme		
Membres des organes sociaux	8,78	4,95
dont membres de la direction générale	8,41	4,49
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-
Autres avantages à long terme	-	-
Paiements fondés sur des actions	0,80	0,90

Les rémunérations indiquées ci-dessus comprennent les rémunérations perçues par les représentants permanents de personnes morales membres d'un organe social.

NOTE 24 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

<i>En millions d'euros</i>	2007	2006
Plus (Moins) values de cession d'actifs corporels ou incorporels	45 ⁽¹⁾	28 ⁽¹⁾
Perte de valeur du goodwill de l'OPA AWA affecté à Arjowiggins	(50) ⁽²⁾	
Pertes de valeur des goodwills du groupe Antalis		(28) ⁽²⁾
Pertes de valeur d'actifs non courants corporels ou incorporels	(90) ⁽⁴⁾	(25)
Charges de restructuration nettes	(27) ⁽⁵⁾	(82) ⁽³⁾
Provisions pour litige DG IV	43 ⁽⁶⁾	
Provisions pour litiges environnementaux	14	8
Provisions pour autres litiges	(14)	11
Remboursements reçus des assureurs - litige Fox River	47	24
Autres éléments nets	(7)	(2)
TOTAL	(39)	(66)

⁽¹⁾ Essentiellement 14 millions d'euros en 2007 et 32 millions d'euros en 2006 de plus-values réalisées lors du programme d'Antalis de cession d'un portefeuille d'entrepôts et 29 millions d'euros de plus-values réalisées en 2007 par Arjowiggins lors de la cession de terrains en Grande-Bretagne.

⁽²⁾ Cf note 3b – Evaluation des pertes de valeur liées au goodwill.

⁽³⁾ En 2006, Coûts réels ou provisions complémentaires pour 48 millions d'euros au sein du sous-groupe Arjowiggins, 15 millions d'euros pour la réorganisation en Grande-Bretagne de l'activité enveloppe d'Antalis et 19 millions d'euros pour la réorganisation de l'activité logistique et commerciale d'Antalis au sein de plusieurs pays (Grande-Bretagne, France, Italie et Afrique du Sud).

⁽⁴⁾ En 2007, les tests de pertes de valeur des immobilisations corporelles d'Arjowiggins se sont traduit par une provision de (88) millions d'euros dont (74) millions d'euros associés à l'activité Papiers Couchés (cf note 1 - Faits Marquants et note 3b - Évaluation des pertes de valeur).

⁽⁵⁾ En 2007, Coûts réels ou provisions complémentaires pour 10 millions d'euros au sein du sous-groupe Arjowiggins, 17 millions d'euros pour Antalis dont 7 millions pour MAP Merchant Group.

⁽⁶⁾ Reprise d'une partie de la provision DG IV en juin 2007 (cf note 1 - Faits Marquants).

NOTE 25 - RÉSULTAT FINANCIER

<i>En millions d'euros</i>	2007	2006
Produits d'intérêts sur dépôts bancaires	2	12
Produits nets de cession des actifs à la juste valeur par résultat	1	3
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	3	15
Résultat de change	32	(2)
Résultat des couvertures de change	(2)	(5)
Résultat des couvertures de taux		2
Charges d'intérêts sur passifs financiers	(40)	(37)
Coût de l'endettement financier brut	(10)	(42)
Coût de l'endettement financier net	(7)	(27)
Dividendes	6	3
Résultat de cession des titres de participation non consolidés	3 ⁽²⁾	38 ⁽¹⁾
Produits d'intérêts sur dépôts détenus jusqu'à leur échéance	4	5
Produits d'intérêts liés aux autres actifs financiers		2
Variation de juste valeur par résultat des actifs financiers		2
Variation de juste valeur par capitaux propres des actifs et passifs financiers	1	
Autres frais bancaires et commissions financières	(4)	(4)
Reprise (dotation) nette de provisions financières		(1)
Autres produits et charges financiers	10	45
RESULTAT FINANCIER	3	18

⁽¹⁾ Plus-value réalisée en 2006 sur la cession des titres Legg Mason, détenus par Sequana Capital suite à la cession en 2005 du groupe Permal.

⁽²⁾ Plus-values réalisées en 2007 sur la cession des titres SGS par Sequana Capital pour 2 millions d'euros et des titres de deux domaines d'Antonin Rodet pour 2 millions d'euros.

NOTE 26 - ÉCARTS DE CHANGE

Le montant des écarts de change comptabilisé en compte de résultat est le suivant :

<i>En millions d'euros</i>	2007	2006
Chiffre d'affaires et autres produits de l'activité	(2)	
Achats consommés et autres charges de l'activité	1	(1)
Coût de l'endettement financier net	32 ⁽¹⁾	(2)
ÉCARTS DE CHANGE	31	(3)

⁽¹⁾ Impact de change principalement lié à la position prêteuse Euro des holdings anglaises compensé à 25 % par une couverture de change inverse depuis le 4e trimestre 2007 (cf note 18b - Gestion de trésorerie) alors que la couverture était à 100 % en 2006.

Les cours des devises les plus significatives pour le groupe sont les suivants :

<i>En Euros</i>		2007	2006
Cours de clôture	Livre Sterling	0,7334	0,6715
	Dollar US	1,4721	1,3170
Cours moyen	Livre Sterling	0,6847	0,6818
	Dollar US	1,3710	1,2561

NOTE 27 - CHARGE D'IMPOTS

<i>En millions d'euros</i>	2007	2006
Impôts exigibles	(39)	(49)
Impôts différés	(5)	9
CHARGES D'IMPÔTS	(44)	(40)

La preuve d'impôt s'analyse comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	2007	2006
Résultat opérationnel	74	27
Résultat financier	3	18
Résultat avant impôts des sociétés intégrées	77	45
Taux de l'impôt théorique courant en France	34,43%	34,43%
Taux effectif d'impôts du groupe	57,14%	88,90% ^(*)

(*) Le taux effectif 2006 est de 43,42 % hors impact de l'exit tax

Charge d'impôts théorique (a)	(27)	(15)
Charge d'impôts réelle (b)	(44)	(40)
ECART (b-a)	(17)	(25)

L'écart s'analyse comme suit

Différence taux droit commun/taux réduit et autres taux	17	1
Différence permanente liée aux pertes de valeur sur goodwill	(17) ⁽¹⁾	(10) ⁽¹⁾
Autres différences permanentes	(30) ⁽³⁾	9
Exit tax		(21) ⁽²⁾
Non activation d'impôts différés actifs	(51) ⁽⁴⁾	(14)
Economie d'impôts sur déficits antérieurs non activés	8	6
Annulation d'impôts différés (actifs)/passifs devenus sans objet		2
Autres éléments	(4)	2
ECART	0	(25)

⁽¹⁾ Les pertes de valeur constatées sur le goodwill d'Arjowiggins en 2007 et sur les goodwills locaux d'Antalis en 2006 (cf note 24) sont fiscalement non déductibles : elles créent des différences permanentes de (17) millions d'euros en 2007 et (10) millions d'euros en 2006.

⁽²⁾ Cette taxe exceptionnelle de 2,5 % a été instituée en France par la loi de finances rectificative pour 2004. Elle est comptabilisée en dettes par contrepartie des capitaux propres dans les comptes sociaux et en résultat dans les comptes consolidés.

⁽³⁾ La reprise de la provision pour le litige DG IV et les remboursements d'assurances reçus concernant Fox River ne sont pas imposables, ils génèrent 29 millions d'euros de différences permanentes.

⁽⁴⁾ Essentiellement (33) millions d'euros liés aux dépréciations d'immobilisations corporelles et restructurations d'Arjowiggins, le solde concerne les pertes fiscales d'Antalis et des holdings pour (17) millions d'euros.

NOTE 28 - ANALYSE DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

<i>En millions d'euros</i>	2007	2006
Dotations nettes aux amortissements et provisions		
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des actifs	231	154
Dotations nettes de provisions pour dépréciation de l'actif	3	(1)
Autres dotations (reprises) pour provisions au passif	(275)	(1)
DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	(41)	152
Plus ou moins value de cession		
Cession du groupe SGS		(911)
Complément de cession du groupe Permal	(99)	
Cession des titres Legg Mason		(38)
Cessions d'immobilisations corporelles	(45)	(30)
Cession des titres Pechel Industries	(5)	
Cession de Canson	(5)	
Autres cessions	(6)	9
PLUS OU MOINS VALUE DE CESSION	(160)	(970)
Variation des prêts et dépôts de garantie		
Variations du dépôt lié au litige Fox River	10	8
Dépôt DG IV	92	
Autres variations	2	7
VARIATION DES PRÊTS ET DÉPÔTS DE GARANTIE	104	15
Cessions d'actifs financiers		
Cession des titres Legg Mason		184
Cession des titres d'Antonin Rodet	8	
Autres encaissements	5	3
CESSIONS D'ACTIFS FINANCIERS	13	187
Incidence nette de variation de périmètre		
MAP Merchant Group (Antalis)	23	
Dalum Papier A/S (Arjowiggins)	(44)	
Axelium, Paxor (Antalis)	(32)	
Dekker Packaging BV (Antalis)		(11)
Dufouleur Père et Fils (Antonin Rodet)		(6)
Autres acquisitions	(10)	(1)
Cession d' Antalis SpA	23	
INCIDENCE NETTE DE VARIATION DE PÉRIMÈTRE	(40)	(18)
Incidence nette des activités destinées à être cédées		
Permal Group Limited	116	
Pechel industries	5	
SGS, réduction de capital		23
Canson grand public	51	8
Autres éléments		(2)
INCIDENCE NETTE DES ACTIVITES DESTINEES A ETRE CEDEES	172	29

NOTE 29 - INFORMATIONS SECTORIELLES

Le groupe Sequana Capital a pour activités principales :

- La fabrication de papier pour la création, la communication, l'image et la sécurité ainsi que les papiers autocopiants avec Arjowiggins, détenue à 100 %,
- La distribution professionnelle de supports de communication avec Antalis, détenue à 100 %,

En dehors de ces deux activités, le groupe est également présent dans le négoce de vins de Bourgogne à travers Antonin Rodet, filiale détenue à 100 %.

Par ailleurs, le groupe s'est séparé en 2006 de la SGS, entreprise associée à 24.33 % dans l'activité de vérification, d'inspection et de certification et dont la participation a été déconsolidée à fin novembre 2006 dans le cadre de l'OPRA Sequana Capital.

29a - Analyse sectorielle du compte de résultat par activité 2007

<i>En millions d'euros</i>	Arjowiggins	Antalis	Autres secteurs ⁽¹⁾	Holdings et éliminations	Total
Chiffre d'affaires					
Chiffre d'affaires externe	1 752	2 517	21		4 290
Chiffre d'affaires inter-secteurs	249	8	1	(258)	
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	2 001	2 525	22	(258)	4 290
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	(53)	65	(2)	64	74
Résultat financier					3
(Charge)/Produits d'impôts					(44)
RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTEGRÉES					33
Résultat net des activités abandonnées	4			104	108
RESULTAT NET TOTAL					141
Résultat net - Part du groupe					192
Résultat net - Intérêts minoritaires					(1)

29b - Analyse sectorielle du compte de résultat par activité 2006

<i>En millions d'euros</i>	Arjowiggins	Antalis	Autres secteurs ⁽¹⁾	Holdings et éliminations	Total
Chiffre d'affaires					
Chiffre d'affaires externe	1 663	2 301	15		3 979
Chiffre d'affaires inter-secteurs	263	8		(271)	
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	1 926	2 309	15	(271)	3 979
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	11	12	(1)	5	27
Résultat financier					18
(Charge)/Produits d'impôts					(40)
RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTEGRÉES					5
Quote-part du résultat net des entreprises associées		1			1
Résultat net des activités abandonnées	1		951		952
RESULTAT NET TOTAL					958
Résultat net - Part du groupe					958

29c - Autres informations sectorielles par activité au 31 décembre 2007

<i>En millions d'euros</i>	Arjowiggins	Antalis	Autres secteurs ⁽¹⁾	Holdings et éliminations	Total
Actif					
Actifs sectoriels ⁽²⁾	1 710	1 736	29	3	3 478
Participations dans les entreprises associées		3			3
Actifs destinés à être cédés		4			4
Actifs non affectés					377
TOTAL ACTIF					3 912
Passif					
Passifs sectoriels ⁽²⁾	494	651	7	18	1 170
Passifs associés aux actifs destinés à être cédés					
Passifs non affectés					2 692
TOTAL PASSIF					3 862
Flux de trésorerie					
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(79)	(22)			(101)
Dotations aux amortissements de la période	79	12		1	92
Dotations de provisions liées à des pertes de valeur des actifs	135	8	2	4	149
(Reprises) de provisions liées à des pertes de valeur des actifs	(6)			(1)	(7)
Autres dotations (reprises) de provisions	(31)	(34)		(210)	(275)
TOTAL DES DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	177	(14)	2	(206)	(41)
Autres éléments sans contrepartie en trésorerie hors amortissements	(10)	(15)	(2)	(90)	(117)
Cumul des flux des activités opérationnelles	74	(56)	(2)	(50)	(34)
Cumul des flux des opérations d'investissement	(40)	187	8	(83)	72
Cumul des flux des opérations de financement	19	(125)	(9)	29	(86)

⁽¹⁾ Les autres secteurs concernent le groupe Antonin Rodet.

⁽²⁾ Voir définitions des actifs et passifs sectoriels en note 2B27 « Règles et méthodes comptables ».

29d - Autres informations sectorielles par activité au 31 décembre 2006

<i>En millions d'euros</i>	Arjowiggins	Antalis	Autres secteurs ⁽¹⁾	Holdings et éliminations	Total
Actif					
Actifs sectoriels ⁽²⁾	1 720	1 249	33	9	3 011
Participations dans les entreprises associées		3			3
Actifs destinés à être cédés	98	11			109
Actifs non affectés					583
TOTAL ACTIF					3 706
Passif					
Passifs sectoriels ⁽²⁾	446	570	7	48	1 071
Passifs associés aux actifs destinés à être cédés	32				32
Passifs non affectés					2 603
TOTAL PASSIF					3 706
Flux de trésorerie					
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(98)	(29)	(4)		(131)
Dotations aux amortissements de la période	79	22		1	102
Dotations de provisions liées à des pertes de valeur des actifs	33	29			62
(Reprises) de provisions liées à des pertes de valeur des actifs	(10)				(10)
Autres dotations (reprises) de provisions	14	(1)		(15)	(2)
TOTAL DES DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	116	50		(14)	152
Autres éléments sans contrepartie en trésorerie hors amortissements	3	(11)	(62)	(924)	(994)
Cumul des flux des activités opérationnelles	129	22		(19)	132
Cumul des flux des opérations d'investissement	(68)	59	(10)	226	207
Cumul des flux des opérations de financement	(55)	(65)	10	(416)	(526)

⁽¹⁾ Les autres secteurs concernent le groupe SGS et la société Antonin Rodet.

⁽²⁾ Voir définitions des actifs et passifs sectoriels en note 2B27 « Règles et méthodes comptables ».

29e - Informations sectorielles par zones géographiques au 31 décembre 2007 ⁽¹⁾

<i>En millions d'euros</i>	Chiffre d'affaires	Actifs sectoriels	Acquisitions corporelles et incorporelles
Union Européenne			
France	674	877	39
Royaume Uni	633	545	10
Italie	194	58	2
Autres pays de l'Union Européenne	1 574	1 350	28
Total Union Européenne	3 075	2 880	79
Autres pays européens	257	89	1
Etats-Unis	356	222	7
Reste du monde	602	337	14
TOTAL	4 290	3 478	101

⁽¹⁾ Le chiffre d'affaires est présenté par destination géographique des ventes alors que les actifs sectoriels et les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles sont présentées par origine géographique.

29f - Informations sectorielles par zones géographiques au 31 décembre 2006 ⁽¹⁾

<i>En millions d'euros</i>	Chiffre d'affaires	Actifs sectoriels	Acquisitions corporelles et incorporelles
Union Européenne			
France	566	1 001	(51)
Royaume Uni	556	439	(19)
Italie	273	145	(4)
Autres pays de l'Union Européenne	1 332	794	(15)
Total Union Européenne	2 727	2 379	(89)
Autres pays européens	251	90	(2)
Etats-Unis	388	264	(6)
Reste du monde	613	278	(34)
TOTAL	3 979	3 011	(131)

⁽¹⁾ le chiffre d'affaires est présenté par destination géographique des ventes alors que les actifs sectoriels et les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles sont présentées par origine géographique.

NOTE 30 - TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Les transactions avec les participations non consolidées ou les entreprises associées sont peu significatives. Cependant, lorsqu'une opération est réalisée, la transaction est basée en général sur les conditions normales du marché.

De plus, le groupe a pour politique de ne pas réaliser d'opérations de financement ni avec les filiales du groupe Italien IFIL et de la société DLMD dans lesquels le groupe Sequana est consolidé par la méthode de la mise en équivalence, ni avec les principaux dirigeants du groupe Sequana Capital.

Les transactions avec les parties liées s'analysent comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	Actifs financiers court terme		Clients	
	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2007	31.12.2006
Entreprises associées				
Tiers et sociétés non consolidées	2	3	-	-

<i>En millions d'euros</i>	Chiffre d'affaires		Achats	
	2007	2006	2007	2006
Entreprises associées				
Tiers et sociétés non consolidées	1	1	(1)	(3)

NOTE 31 - ENGAGEMENTS HORS-BILAN

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2007	31.12.2006
LIGNES DE CRÉDIT FINANCIÈRES INUTILISÉES	465	712
ENGAGEMENTS DONNÉS	1 111	823
Effets escomptés non échus		1
Cautions ⁽¹⁾	674	572
Avals		1
Nantissements	9	8
Autres garanties ⁽²⁾	158	
Engagements d'acquisition d'immobilisations	6	6
Engagements d'acquisition d'actifs financiers	1	5
Actifs nantis soumis à des restrictions (VNC)		
Biens en dépôt chez des tiers		
Achat à terme de marchandises & matières premières ⁽³⁾	178	172
Autres engagements donnés	85	58
ENGAGEMENTS REÇUS	182	168
Cautions	8	2
Avals		
Autres garanties		
Engagements de cession d'immobilisations	2	5
Vente à terme de marchandises & matières première ⁽³⁾	163	156
Autres engagements reçus	9	5

(1) Ce poste concerne essentiellement Antalis : il inclut les garanties sur cession de créances et les cautions mises en place lors des cessions d'entrepôts ;

(2) Mise en place le 29 juin 2007 d'une garantie conjointe et solidaire (Sequana Capital, Arjowiggins, Antalis International) de 115,8 millions GBP en vue de garantir les obligations des filiales anglaises du groupe membres du Wiggins Teape Pension Scheme (WTPS) au titre de leurs engagements de retraite, au bénéfice des Trustees indépendants nommés pour assurer la gestion du WTPS, à savoir : Beaufort Trust Corporation Limited, Bestrustees Plc, The Law Debenture Pension Trust Corporation Plc. Son échéance est fixée au 31 mars 2008.

(3) Essentiellement des achats ou ventes à terme de pâte à papier.

Echéancier des engagements hors bilan au 31 décembre 2007

<i>En millions d'euros</i>	Total	Moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans
Lignes de crédit financières inutilisées	465	415	50	
Engagements donnés	1 111	696	227	188
Engagements reçus	182	116	66	

Echéancier des engagements hors bilan au 31 décembre 2006

<i>En millions d'euros</i>	Total	Moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans
Lignes de crédit financières inutilisées	712	562	100	50
Engagements donnés	823	492	171	160
Engagements reçus	168	104	61	3

Contrats de location simple : montants des paiements minimaux futurs en capital

<i>En millions d'euros</i>	Total	Moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans
Au 31 décembre 2007	256	42	108	106
Au 31 décembre 2006	262	33	101	128

Il s'agit essentiellement de baux concernant les dépôts de stockage.

En 2007, les loyers représentent 194 millions d'euros à taux fixes et 62 millions d'euros à taux variables (en 2006, ils représentaient respectivement 207 et 55 millions d'euros).

La charge 2007 inscrite au compte de résultat représente un montant de 66 millions d'euros (2005 : 56 millions d'euros) dont 36 millions d'euros pour les leasings irrévocables (2006 : 30 millions d'euros), 3 millions d'euros pour les autres leasings opérationnels (2006 : 5 millions d'euros) et 27 millions d'euros pour les contrats de locations simples (2006 : 21 millions d'euros).

Autres engagements et passifs potentiels

Garanties de passif

<i>Description</i>	Date de signature	Montant en millions de devises	Montant en millions de EUR	Échéance
Cession d'Appleton Papers Inc (USA) ⁽¹⁾	2004	97,5 USD maximum	74 maximum	illimitée
Cession de Permal Garantie donnée à Legg Mason ⁽²⁾	23/06/2005	479 USD	364	Entre le 03/05/2007 et le 23/06/2011 au maximum
Cession de Ifabanque Garantie donnée à BSI AG (Suisse)	21/12/2005	-	4,5	21/12/2010 renouvelable pour des durées d'un an

⁽¹⁾ Garanties environnementales données aux acheteurs d'Appleton Papers Inc :

En 2004, le remboursement anticipé du crédit vendeur Appleton a entraîné la renégociation de la totalité des garanties données par AWA Ltd aux acquéreurs d'Appleton Papers Inc. A ce jour, seule subsiste une garantie concernant les risques environnementaux (hors Fox River) qui se formalise de la manière suivante :

- Pour les 5 premiers millions de US dollars, les coûts sont partagés à 50 % entre Appleton Papers Inc. et AWA Ltd.
- Au-delà de 5 millions de US dollars, AWA Ltd prend en charge l'intégralité des coûts jusqu'à un plafond de 100 millions de US dollars.

Cette garantie n'est pas limitée dans le temps et aujourd'hui, aucune demande de mise en œuvre de cette garantie n'est intervenue.

⁽²⁾ Garantie donnée à Legg Mason lors de la cession de Permal :

Sequana Capital s'est portée garant des obligations contractées par Permal Group SAS et Sequana Capital UK Ltd (les vendeurs) au titre du contrat de cession d'actions. Ces obligations portent notamment sur les engagements d'indemnisation consentis par Boccafin SAS et Sequana Capital UK Ltd à Legg Mason Inc., en cas notamment d'inexactitude ou de violation des déclarations et garanties consenties par Permal Group Limited, Boccafin SAS et Sequana Capital UK Ltd, à savoir : la constitution et l'existence des parties, les autorisations reçues pour prendre les engagements contractés dans l'accord de cession et leur validité et l'absence de risque fiscal dans le groupe Permal Group Ltd.

Certains des engagements prennent fin 18 mois après la date de réalisation de la cession, soit le 3 mai 2007 et d'autres, notamment en matière juridique et fiscale, à la date de prescription légale dont la durée la plus longue peut raisonnablement être fixée à six ans. La garantie a été consentie sans solidarité entre les vendeurs de Permal.

Procédure d'identification et de contrôle des engagements hors bilan

D'une manière générale, l'information concernant les engagements est transmise à la maison-mère par le biais de la consolidation sous la responsabilité des dirigeants des sous-groupes qui signent vis-à-vis de la société-mère une lettre de représentation.

A la meilleure connaissance de la société, aucun engagement significatif n'a été omis par les sociétés du groupe.

NOTE 32 - EFFECTIFS

Les effectifs moyens du groupe s'analysent de la façon suivante pour les sociétés intégrées globalement :

<i>En nombre de salariés</i>	2007	2006
Répartition par activité		
Arjowiggins	7 615	7 893
Antalis	6 466	6 077
Autres sociétés	111	85
TOTAL	14 192	14 055
Répartition par origine géographique		
France	4 262	4 577
Royaume Uni	1 938	1 946
Italie	404	421
Autres pays de l'Union Européenne	3 962	3 618
Autres pays européens	420	430
Etats-Unis	863	970
Reste du monde	2 343	2 123
TOTAL	14 192	14 055
Répartition par catégorie de personnel		
Dirigeants	139	152
Personnel de production	6 849	6 701
Personnel de distribution	3 208	2 935
Autres personnel	3 996	4 267
TOTAL	14 192	14 055

NOTE 33 - ÉVÈNEMENTS POST-CLÔTURE

- Acquisition par Arjowiggins de 100 % de la société Greenfield SAS le 8 janvier 2008.
- A la suite d'une enquête à la fin de l'année 2007 du Bunderskartterliamt en Allemagne, Arjo Wiggins Deutschland GmbH a été condamné au paiement d'une amende de 14 millions d'euros dans le cadre d'une procédure d'entente présumée sur les prix dans l'activité Papiers Décor entre plusieurs producteurs de papiers. Ce montant qui a été intégralement provisionné en 2007, a été payé fin février 2008.
- Cession par Antalis de Premier Paper Group Limited en mars 2008 au groupe Britannique Beswick pour une valeur d'entreprise de 19 millions de livres sterling (environ 25 millions d'euros).

NOTE 34 - PÉRIMETRE DE CONSOLIDATION

Sociétés consolidées par intégration globale

	Pays	% intérêt	% contrôle		Pays	% intérêt	% contrôle
Arjowiggins							
ARJOWIGGINS SAS	France	100	100	ARJOBEX SAS	France	100	100
AGENA N.V.	Belgique	100	100	AW MIDDLE EAST FZE	Emirats Arabes Unis	100	100
APPLETON COATED LLC	États-Unis	100	100	AW PAPETERIES DE CANSON	France	100	100
APPLETON COATED PAPERS HOLDINGS INC.	États-Unis	100	100	AW TRACING KAN	Chine	51	51
ARJOWIGGINS CHARTHAM LIMITED	Angleterre	100	100	AWA QINGDAO PAPER LIMITED	Chine	63,15	63,15
ARJOWIGGINS CHENMING SPECIALTY PAPERS CO LTD	Chine	70	100	B.T.I.I.	France	100	100
ARJOWIGGINS CZECH REPUBLIC KONCERNOVY PODNIK S.R.O	République Tchèque	100	100	BERNARD DUMAS SAS	France	99,93	100
ARJOWIGGINS HKK 1 LTD	Hong-Kong	100	100	CANSON INC.	États-Unis	100	100
ARJOWIGGINS HKK 2 LTD	Hong-Kong	100	100	CARBONLESS PAPERS LIMITED	Angleterre	100	100
ARJOWIGGINS (HONG-KONG) INVESTMENTS CO. LTD	Hong-Kong	100	100	CLASS PAPIER B.V.	Hollande	100	100
ARJOWIGGINS IVYBRIDGE LIMITED	Angleterre	100	100	CREA PAPIER GMBH	Allemagne	100	100
ARJOWIGGINS LE BOURRAY SAS	France	100	100	DALUM PAPIR A/S	Danemark	100	100
ARJOWIGGINS LICENCING SAS	France	100	100	ESPECIALIDADES DEL PAPEL DE COLOMBIA LTDA (ESPACOL LTDA)	Colombie	99,93	100
ARJOWIGGINS PAPER TRADING (SHANGHAI) COMPANY LTD	Chine	100	100	GEP S.P.A.	Italie	84,6	84,6
ARJOWIGGINS PAPIERS COUCHES SAS	France	100	100	GUARRO CASAS S.A.	Espagne	99,93	99,93
ARJOWIGGINS POLSKA SP ZOO	Pologne	100	100	IDEM LIMITED	Angleterre	100	100
ARJOWIGGINS RIVES SAS	France	100	100	INTERPAPEL S.A.	Mexique	99,93	100
ARJOWIGGINS SECURITY SAS	France	100	100	I-PAPERS LTD	Angleterre	100	100
ARJOWIGGINS S.R.O	République Tchèque	100	100	ISSY 5 EURL	France	100	100
ARJO WIGGINS APPLETON INSURANCE LIMITED	Guernesey	100	100	JAMICE	France	100	100
ARJO WIGGINS BELGIUM HOLDINGS S.A.	Belgique	100	100	MU.RO INC.	États-Unis	100	100
ARJO WIGGINS BELGIUM S.A.	Belgique	99,99	99,99	NEWTON FALLS LLC	États-Unis	100	100
ARJO WIGGINS CARBONLESS PAPERS EUROPE LIMITED	Angleterre	100	100	PERFORMANCE PAPERS LIMITED	Angleterre	100	100
ARJO WIGGINS CARBONLESS PAPERS CHINA LIMITED	Angleterre	100	100	PRIPLAK SAS	France	100	100
ARJO WIGGINS CARBONLESS PAPERS INTERNATIONAL LTD	Angleterre	100	100	SOCIEDAD COMERCIALIZADORA DE PAPELES ESPACHILE LTDA	Chili	99,93	100
ARJO WIGGINS CARBONLESS PAPERS LIMITED	Angleterre	100	100	SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE DU MARAIS	France	100	100
ARJO WIGGINS CHINA HOLDINGS LIMITED	Angleterre	100	100	THE WIGGINS TEAPE GROUP LIMITED	Angleterre	100	100
ARJO WIGGINS DEUTSCHLAND GMBH	Allemagne	100	100	TORDERA S.A.	Panama	99,93	100
ARJO WIGGINS ERMSTAL GMBH & CO. KG	Allemagne	100	100	VEILIGHEIDSPAPIERFABRIEK UGCHELEN	Hollande	100	100
ARJO WIGGINS ERMSTAL VERWALTUNG GMBH	Allemagne	100	100	WITCEL S.A.	Argentine	100	100
ARJO WIGGINS ESPANA S.A.	Espagne	99,96	99,97				
ARJO WIGGINS FEINPAPIER GMBH	Allemagne	99,99	100				
ARJO WIGGINS FINE PAPERS HOLDINGS LIMITED	Angleterre	100	100				
ARJO WIGGINS FINE PAPERS LIMITED	Angleterre	100	100				
ARJO WIGGINS GERMANY HOLDINGS LIMITED	Angleterre	100	100				
ARJO WIGGINS ITALIA S.R.L.	Italie	100	100				
ARJO WIGGINS LIMITADA	Brésil	100	100				
ARJO WIGGINS LIMITED	Angleterre	100	100				
ARJO WIGGINS MEDICAL, INC	États-Unis	100	100				
ARJO WIGGINS NC, LLC	États-Unis	100	100				
ARJO WIGGINS S.P. ITALIA S.r.l.	Italie	100	100				
ARJO WIGGINS SARL	Suisse	100	100				
ARJO WIGGINS SPECIALTY HOLDINGS INC.	États-Unis	100	100				
ARJO WIGGINS SVENSKA AB	Suède	99,99	100				
ARJO WIGGINS UK HOLDINGS LIMITED	Angleterre	100	100				
ARJO WIGGINS USA, INC	États-Unis	100	100				
ARJOBEX AMERICA	États-Unis	100	100				
ARJOBEX LIMITED	Angleterre	100	100				
				Antalis			
				ANTALIS INTERNATIONAL SAS	France	100	100
				ANTALIS A/S	Danemark	100	100
				ANTALIS AG	Suisse	100	100
				ANTALIS, A.S.	Slovaquie	100	100
				ANTALIS BOLIVIA SRL	Bolivie	100	100
				ANTALIS BOTSWANA (PTY) LIMITED	Botswana	100	100
				ANTALIS BV	Hollande	100	100
				ANTALIS DO BRAZIL PRODUTOS PARA INDUSTRIA GRAFICA LTDA	Brésil	100	100
				ANTALIS ENVELOPES MANUFACTURING, S.L.	Espagne	100	100
				ANTALIS EUROPE HOLDINGS	Angleterre	100	100
				ANTALIS GMBH	Allemagne	100	100
				ANTALIS GROUP HOLDINGS LIMITED	Angleterre	100	100

Sociétés consolidées par intégration globale

	Pays	% intérêt	% contrôle		Pays	% intérêt	% contrôle
ANTALIS GROUP	Angleterre	100	100	HARDWARE SOFTWARE ENGINEERING SRL	Italie	100	100
ANTALIS HOLDINGS LIMITED	Angleterre	100	100	INVERSIONES ANTALIS HOLDINGS LIMITADA	Chili	100	100
ANTALIS IBERIA SA	Espagne	100	100	JAMES MCNAUGHTON PAPER GROUP LTD	Angleterre	100	100
ANTALIS IRELAND LIMITED	Irlande	100	100	MAP AUSTRIA GMBH	Autriche	100	100
ANTALIS LIETUVA UAB	Lituanie	100	100	MAP BELUX N.V	Belgique	100	100
ANTALIS LIMITED	Angleterre	100	100	MAP D.O.O LJUBLJANA	Slovénie	100	100
ANTALIS NV/SA	Belgique	100	100	MAP DANMARK AS	Danemark	100	100
ANTALIS OFFICE LIMITED	Angleterre	100	100	MAP DEUTSCHLAND GMBH	Allemagne	100	100
ANTALIS OFFICE SUPPLIES, S.L.	Espagne	100	100	MAP EESTI AS	Estonie	100	100
ANTALIS OVERSEAS HOLDINGS LIMITED	Angleterre	100	100	MAP LATVIA AS	Lettonie	100	100
ANTALIS OY	Finlande	100	100	MAP MERCHANT CZECH S.R.O	République Tchèque	100	100
ANTALIS PERU SA	Pérou	100	100	MAP MERCHANT GROUP LTD	Angleterre	100	100
ANTALIS POLAND SPOLKA Z.O.O.	Pologne	100	100	MAP MERCHANT HOLDINGS B.V.	Hollande	100	100
ANTALIS PORTUGAL S.A	Portugal	100	100	MAP MERCHANT HOLDINGS GMBH	Allemagne	100	100
ANTALIS PROMOTIONAL PRODUCTS BV	Hollande	100	100	MAP MERCHANT HUNGARIA KFT	Hongrie	100	100
ANTALIS PROMOTIONAL PRODUCTS SNC	France	100	100	MAP MERCHANT ROMANIA SRL	Roumanie	88	88
ANTALIS PROMOTIONAL PRODUCTS GMBH	Allemagne	100	100	MAP MERCHANT SLOVAKIA SK S.R.O	Slovaquie	100	100
ANTALIS PROMOTIONAL PRODUCTS S.L.	Espagne	100	100	MAP MERCHANT SPAIN SA	Espagne	100	100
ANTALIS PURCHASING SASU	France	100	100	MAP MERCHANT SWEDEN AB	Suède	100	100
ANTALIS SA	Roumanie	100	100	MAP MERCHANT ZAGREB D.O.O	Croatie	100	100
ANTALIS SA HOLDINGS	Angleterre	100	100	MAP NORGE AS	Norvège	100	100
ANTALIS SNC	France	100	100	MAP POLSKA SP Z.O.O	Pologne	100	100
ANTALIS SOUTH AFRICA LIMITED	Afrique du Sud	100	100	MAP SUOMI OY	Finlande	100	100
ANTALIS S.R.O	République Tchèque	100	100	MAP SVERIGE AB	Suède	100	100
ANTALIS (PROPRIETARY) LTD	Afrique du Sud	100	100	MODO VAN GELDER BV	Hollande	100	100
ANTAPRINT SRL	Italie	100	100	MUHLEBACH B.V.	Hollande	100	100
ANTAREA SPA	Italie	100	100	OOO MAP MERCHANT RUSSIA	Russie	100	100
ANTHALO SRL	Italie	100	100	OY MAP MERCHANT AB	Finlande	100	100
BRANGS AND HEINRICH GMBH	Allemagne	100	100	PACIFIC SOLUTIONS GROUP LIMITED	Hong-Kong	100	100
BRANGS AND HEINRICH GESMBH	Autriche	100	100	PAPER PEOPLE LIMITED	Angleterre	100	100
BRANOPACK LIMITED	Angleterre	100	100	PAXOR SAS	France	100	100
CENTRO DISTRIBUZIONE ARTICOLI DA REGALO SRL (EXPO EUROPA)	Italie	100	100	PROTALIS LIMITED	Angleterre	100	100
CONCORD PAPIER EOOD	Bulgarie	55	55	QUAIFE PAPER LIMITED	Angleterre	100	100
DEKKER PACKAGING BV	Hollande	100	100	SIMGE ANTALIS KAGIT SANAYI VE TICARET SA	Turquie	100	100
DISTRIBUIDORA OFFMARKET SA	Chili	50	50	UAB MAP LIETUVA	Lituanie	100	100
FAIRPRINT BV	Hollande	100	100	WIGGINS TEAPE LIMITED	Angleterre	100	100
FIRST GRAPHICS (PROPRIETARY) LTD	Afrique du Sud	100	100	WILLOW PAPER COMPANY LIMITED	Angleterre	100	100
FYNE PAPERS LIMITED	Angleterre	100	100	ZAO MAP UKRAINE	Ukraine	100	100
GANGGU	Chine	100	100				
GMS DISTRIBUIDORA GRAFICA SA	Chili	100	100				
GMS PRODUCTOS GRAFICOS LIMITADA	Chili	100	100				
GRAFISCH PAPIER B.V	Hollande	100	100				
GRAPHIC SERVICES TEAM LIMITADA	Brésil	100	100				
GRAPHIC SUPPLIES LIMITED	Angleterre	100	100				

	Pays	% intérêt	% contrôle		Pays	% intérêt	% contrôle
Image Paper Asia Group (*)				Holdings et Autres Activités			
ANTALIS (HONG KONG) LIMITED	Hong Kong	100	100	SEQUANA CAPITAL S.A.	France	-	-
ANTALIS (MALAYSIA) SDN BHD	Malaisie	100	100	ANTONIN RODET SAS	France	100	100
ANTALIS (SHANGHAI) TRADING CO. LIMITED	Chine	100	100	AP GESTION ET FINANCEMENT SAS	France	100	100
ANTALIS (SINGAPORE) PTE LTD	Singapour	100	100	ARJO WIGGINS (BERMUDA) HOLDINGS LIMITED	Bermudes	100	89,91
ANTALIS (THAILAND) LIMITED	Thaïlande	90	90	ARJO WIGGINS APPLETON (BERMUDA) LIMITED	Bermudes	100	100
ARJO WIGGINS KK	Japon	100	100	ARJO WIGGINS APPLETON HOLDINGS	Angleterre	100	100
ARJO WIGGINS AUSTRALIA PTY LIMITED	Australie	100	100	ARJO WIGGINS APPLETON LIMITED	Angleterre	100	100
ARJO WIGGINS FINE PAPERS PTY LTD	Australie	100	100	ARJO WIGGINS EUROPE HOLDINGS	Angleterre	100	100
IMAGE PAPER ASIA PTE LTD	Singapour	100	100	ARJO WIGGINS NORTH AMERICA INVESTMENTS	Angleterre	100	100
				ARJO WIGGINS US HOLDING	Angleterre	100	100
				AWA FINANCE	Angleterre	100	100
				BOCCAFIN SAS	France	100	100
				BOCCAFIN SUISSE S.A.	Suisse	100	100
				DOMAINE BARBIER ET FILS SARL	France	100	100
				DUFOULEUR PÈRE ET FILS SAS	France	100	100
				SEQUANA CAPITAL UK LIMITED	Angleterre	100	100
				THUROT PARTICIPATIONS SAS	France	100	100
				W PARTICIPATIONS SAS	France	100	100
				W SYSTÈMES ET INFORMATION	France	100	100

(*) Ces sociétés sont consolidées en intégration globale au niveau du groupe Sequana Capital mais elles sont gérées comme des co-entreprises à 50%-50% au niveau des sous-groupes Antalis et Arjowiggins.

Sociétés consolidées par mise en équivalence

	Pays	% intérêt	% contrôle
Antalis			
DIMAGRAF SA	Argentine	30	30
MWT PAPER PROCESSING .LIMITED	Ile Maurice	50	50
QUIMIGRAF SA	Argentine	30	30

